

EVALUATION QUALITATIVE DES ÉTUDES DE CAS

INDEX

Introduction	2
Grille d'analyse de dispositifs participatifs impliquant des enfants	4
Irlande: Planning now for the future. Children 2020 (2010)	8
Australie: Hearing Young Children's Voices (2002-2004).....	13
Namibie: Revision of the Child Care and Protection Bill (2008 - 2010)	18
Pays de Galles: Listen Up ! (2001-2002)	22
Algérie : Plan d'Action Nationale (2007-2008).....	26
EURONET: "Children are European Citizen's too", consulting children on the Future of Europe (2002-2003).....	30
Belgique: What do you think (2009-2010).....	35
Belgique: Plan Jeunesse (2012-2013).....	39
Belgique: Participation of children and young people in poverty. Lessons from practice (2009 - 2010)	45
Pays de Galles: Our Rights Our Story (2006-2007)	49
Council of Europe: Listening to children about justice (2009-2010)	53
Finlande: Child and youth participation in Finland. A Council of Europe policy review (2010 - 2011)	58
Écosse: A RIGHT blether, what's important to you?	62
Bulgarie: Children's Voices (2006).....	67
Pays-Bas: Local Children's Councils (2011-2012)	72
ANNEXE A : Grille sommaire	76

INTRODUCTION

L'analyse qualitative des études de cas est la deuxième phase du projet sur l'analyse comparative des pratiques de participation des enfants aux décisions publiques. Elle fait suite à une première démarche visant l'identification, la sélection et la documentation d'exemples d'implication d'enfants et de jeunes dans un processus consultatif. Les aspects pris en considération dans cette première phase incluent le nombre, le profil et l'âge des enfants participants, la/les méthodologies utilisé(e)s, l'engagement des enfants dans la mise en oeuvre des décisions prises suite à l'exercice participatif et les conclusions principales et les messages essentiels.

Suivant des critères prédéfinis, tels que la variété des cas, la diversité des approches et méthodes, la variété des groupes d'enfants et la variété des sujets de consultation, 15 cas au niveau international ont été choisis pour conduire l'analyse qualitative. Celle-ci a été effectuée à l'aide d'une grille d'analyse des dispositifs participatifs impliquant les enfants produite sur base de la grille élaborée par Gerison Lansdown¹.

Pour chaque étude de cas un aperçu est donné du cadre et objectifs de l'exercice participatif; le nombre, profil, âge et modes de sélection des enfants participants et les méthodes utilisés. Par la suite, des 'smiley' sont utilisés pour évaluer le champ de la participation, l'impact et les résultats de l'exercice participatif (du point de vue des enfants, de celui des adultes/services et l'impact au niveau des politiques publiques) ainsi que la qualité de la participation. En ce concerne ce dernier principe, plusieurs critères sont analysés : l'approche éthique, l'environnement adéquat, une participation pertinente et respectueuse, l'inclusion et la non-discrimination, l'information child-friendly, la sécurité, la formation, les liens avec le cadre de vie, les ressources alloués et la responsabilité.

Pour chacun des critères mentionnés ci-dessus, des sous-critères ont été utilisés pour guider l'analyse qualitative et servir de base pour l'évaluation. Une explication succincte est donnée pour une meilleure lecture et une meilleure compréhension de l'évaluation et soutenir la classification sous chacun des critères (voir liste détaillé dans la section suivante).

Les smileys sont classés en quatre niveaux : standard pas du tout achevé; conscience partielle, mais standard pas réellement transcrit en pratique; quelques efforts entamés mais standard pas complètement achevé ; standard complètement achevé. Une grille sommaire est présentée en annexe regroupant les principaux critères et la qualification attribuée à chacun d'entre eux (annexe A). Elle doit être interprétée en conjugaison avec l'information contenue dans l'analyse qualitative et dans l'inventaire de cas d'études élaborés dans première partie du projet.

En ce qui concerne le contexte général de la participation, l'échelle s'ouvre en trois volets : la conception, la planification et la mise en oeuvre. Ces concepts indiquent à quel moment les enfants étaient impliqués et quel était le niveau de leur implication dans un processus participatif : de simples consultations sur des questions établies par des adultes, en tant que collaborateurs ou en tant qu'initiateurs. Dans le cas des consultations les enfants apportent leur expertise à un programme conçu, lancé, orienté et géré par des adultes. Lorsque les enfants collaborent dans les processus de prise de décision, ils sont considérés comme des partenaires égaux dans un programme initié par les adultes. Dans ce cas, les enfants ont la possibilité d'influencer le processus et les résultats. Quand un processus de participation est initié et conduit par des enfants, ils contrôlent le programme sur un sujet qu'ils ont eux-mêmes identifié, les adultes n'interviennent que dans un rôle de soutien.

Bien que l'objectif de l'analyse n'était pas de préparer un classement qualitatif des cas analysés, certains dénominateurs communs émergent, notamment des difficultés particulières concernant l'évaluation des exercices participatifs, la combinaison de diverses méthodes participatives et le fait que les enfants sont rarement à l'origine ou impliqués dans la planifi-

¹ A Framework for measuring the participation of children and adolescents, UNICEF MENA Regional Office, April 2009.

cation de l'exercice participatif. Notamment, sur les 15 cas analysés, seul le projet du Pays de Galles « Our rights, our story » a été initié par des enfants : Funky Dragon, l'assemblée des enfants et des jeunes.

Selon l'information disponible pour les cas analysés, il est évident que les méthodes participatives avec les enfants sont répandues, variées et adaptées à l'âge des enfants, comme le cas Irlandais et Australien où des méthodes et outils spécifiquement adaptés aux tout petits ont été utilisés, tout en respectant le rythme des enfants.

D'autres questions intéressantes ressortent de l'analyse sur l'impact et du résultat de l'exercice participatif. Pour les 15 études de cas analysés, l'information dont nous disposions était souvent insuffisante – ceci peut porter à la conclusion que la plupart du temps il n'y a pas eu la préoccupation de documenter le suivi et feed-back des enfants suite à leur participation dans un certain projet. Il apparaît aussi que les adultes valorisent très positivement la participation des enfants et que l'impact au niveau des politiques publiques est jugé positif dans beaucoup de situations. Par exemple, le projet « What do you think ? » en Belgique a contribué à l'inclusion d'un volet participation des enfants dans le plan d'action contre la pauvreté des enfants.





Même si la plupart des études de cas ont une dimension nationale, leur analyse fournit de très bonnes pistes pour le développement d'exercices participatifs aux niveaux régional et local, permettant de contourner des obstacles qui ont été identifiés ainsi que de s'inspirer des aspects qui ont reçu une bonne classification.

L'objectif principal de cette analyse était de tirer des enseignements pour la rédaction d'un *vade mecum* de la participation directe des enfants aux décisions publiques. Les 9 critères à prendre en compte pour l'organisation des consultations avec les enfants, qui sont utilisés dans le *vade mecum* sont repris de la grille d'analyse, à savoir : transparent et informatif, volontaire, respectueux, child-friendly, inclusive, soutenu par la formation, sécurisant et responsabilité.

Nous espérons que ce *vade mecum* permettra d'améliorer réellement la participation des enfants dans la vie publique et qu'il sera source d'inspiration pour tous ceux qui seront amenés à l'utiliser.

GRILLE D'ANALYSE DE DISPOSITIFS PARTICIPATIFS IMPLIQUANT DES ENFANTS

Chaque critère est classifié comme suit :

0 = <i>pas du tout achevé</i>	
1 = <i>conscience partielle, mais standard pas réellement transcrit en pratique</i>	
2 = <i>quelques efforts entamés mais standard pas complètement achevé</i>	
3 = <i>standard complètement achevé</i>	

Les sous-critères ont été utilisés pour guider l'analyse qualitative et servir de base pour la qualification. Ils n'apparaissent pas lors de l'analyse des cas. Une explication succincte est donnée pour une meilleure lecture et une meilleure compréhension de l'évaluation et soutenir la qualification sous chacun des critères.

Projet :

A. Fiche technique

1. Cadre de la participation :

Objet :

Contexte :

Organisateur :

Initiateur :

Champ géographique :

2. Objectifs de la participation :

Inclure information sur des domaines spécifiques et/ou environnements où la participation a eu lieu.

3. Enfants participant :

Nombre d'enfants impliqués :

Groupes d'âge :

Profil des enfants :

Modes de sélection des enfants :

4. Méthodes participatives :

B. - Champ de la participation

•

1. Étape du programme à partir de laquelle les enfants ont été impliqués :

Conception	Planification	Mise en œuvre	Evaluation

2. Niveau d'engagement :

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer

3. Impact et résultats de l'exercice participatif :

Du point de vue des enfants :

Du point de vue des services/adultes :

Impact au niveau des politiques publiques

4. Contexte général de participation des enfants :

Conception	Planification	Mise en oeuvre

C. - Qualité de la participation

NB. : Pour chaque critère, il est important d'examiner si les enfants sont impliqués dans la démarche.

Approche éthique

- Processus transparent et honnête ;
- Participation des enfants motivés par des soucis authentiques de donner la voix aux enfants ou simplement une exigence formelle lié, par exemple, au financement du projet ou à un dispositif législatif.
- Objectifs clairs et réalistes ;
- Information exhaustive et adaptée des enfants quant à l'exercice de participation et à ses droits, compréhension des enfants quant au processus participatif, son objet, ses objectifs et ses limites ;
- Partage par l'équipe encadrante des principes sur lesquels repose la participation des enfants, souci de promotion et de valorisation d'une culture de la participation des enfants ;
- Organisation de la vie commune sur base de règles de respect mutuel entre les différents intervenants ;
- Réflexion approfondie sur les obstacles possibles à une participation effective des enfants ;

- Les enfants ont la capacité d'influencer d'initiative l'organisation de l'exercice participatif.

Environnement adéquat

- Espaces confortables et adaptés de manière adéquate ;
- Prise en considération de la question de la mobilité des enfants ;
- L'ancrage local est favorisé ;
- Organisation du temps adaptée aux rythmes des enfants et leur permettant une participation effective ;
- Relation de confiance entre les enfants et les animateurs ;
- Souhait général de rendre la participation amusante et agréable pour les enfants.

Participation pertinente et respectueuse

- Prise en compte des compétences et des capacités évolutives de l'enfant;
- Libre choix de l'enfant de participer ou de ne pas participer, à tout moment du processus ;
- Pertinence des sujets : en lien avec la vie des enfants ;
- Champs prévus pour permettre à l'enfant d'amener des sujets qu'ils estiment pertinents ;
- Participation des enfants à la synthèse des opinions et à leur analyse ;
- Prise en considération du cadre socio-économique, culturel et environnemental dans lequel évolue l'enfant dans l'analyse des opinions et dans l'organisation du processus participatif (notamment, respect de leurs autres activités).

Inclusion et non-discrimination

- Mêmes opportunités de participer offertes à tous les enfants ;
- Efforts particuliers pour inclure les publics plus vulnérables, des enfants qui ont plus rarement l'occasion d'exprimer leur opinion ;
- Prise en compte des différents besoins et capacités des enfants ;
- Une attention est portée aux différentes cultures des enfants.

Information child-friendly

- Information child-friendly et adaptée aux âges et compétences des enfants ;
- Information suffisante et adaptée des enfants leur permettant de donner un avis éclairé ;
- Respect de l'opinion de l'enfant : absence de jugement ou de manipulation ;
- Méthodes adaptées à l'âge et compétences des enfants - Variété des méthodes et incitation des enfants à développer leurs propres méthodes ;

Sécurité

- Souci de protection et du respect de l'intégrité des enfants présent dans toute l'organisation de la participation ;
- Environnement sécurisé ;
- Prise en considération des risques pour l'enfant liés à la participation : prévention et protection effective contre tout pré-judice éventuel ;
- Confidentialité et anonymat de principe. Le consentement de l'enfant est requis pour l'utilisation de toute information qu'il fournit, de même que pour l'utilisation de son image.
- Certification de l'idonéité des adultes travaillant avec les enfants

Formation

- Formation des adultes (impliqués directement ou indirectement) aux droits de l'enfant et à la participation des enfants ;
- Supervision, interventions et encadrement approprié des animateurs.
- Formation des enfants afin de renforcer leurs capacités de participation effective, éventuellement par leurs pairs
- Formation adaptée, pertinente et inclusive ;
- Identification par les enfants de leurs besoins de formation.

Liens avec le cadre de vie

- Information exhaustive des parents quant au programme et à ses objectifs ;
- Sensibilisation des parents aux droits de l'enfant ;
- Le dispositif participatif prend appui sur les structures locales, les traditions, les pratiques, les expériences ;
- Partenariats avec les associations d'enfance et de jeunesse compétentes ;
- Implication d'acteurs de la communauté, notamment des responsables politiques ou d'experts du secteur.

Ressources

- Taux d'encadrement suffisant et adapté (animateurs, personnel, ...) ;
- Budget consacré ;
- Soutiens politiques et ressources matérielles ;
- Temps alloué, planning.

Responsabilité

- Évaluation de l'exercice participatif, impliquant les enfants ;
- Diffusion des résultats auprès des décideurs et information des enfants à ce sujet ;
- Information des enfants quant à l'impact et aux résultats de leur participation ;
- Implication des enfants dans les suites et le suivi du programme.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Petite enfance
- Contexte : Orienté vers l'élaboration de politiques et de pratiques
- Organisateur: Start Strong, Barnardos, BCCN (the Border Counties Childcare Network), IPPA (the Irish Pre-School Play Association).
- Initiateur : Start Strong
- Champ géographique : Irlande

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

Recueillir le point de vue des enfants et leurs expériences dans les milieux d'accueil pour la petite enfance. La consultation a été organisée dans le cadre du développement de la stratégie de Start Strong et de leur vision pour la petite enfance en Irlande : « Children 2020 : Planning now for the future ».

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : plus de 600 enfants
- Groupes d'âge : 3-5 ans
- Profil des enfants : tous les enfants
- Modes de sélection des enfants : enfants accueillis dans 39 centres pour la petite enfance

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Les consultations avec les enfants ont utilisé différentes méthodes en fonction de ce que le milieu d'accueil où la consultation se déroulait a considéré comme le plus approprié. Certains ont choisi d'utiliser des questions structurées, d'autres de se concentrer sur une question ouverte (si tu avais une baguette magique...), d'autres encore ont voulu créer une vision à travers de l'art et du travail créatif. Parmi les milieux qui ont opté pour des questions structurées, certains ont posé les questions directement aux enfants (individuellement ou en groupes de discussion), d'autres ont choisi une stratégie mixte, avec des questions directes, des discussions sur des sujets et des activités créatives. Certains professionnels ont utilisé une caméra vidéo pour enregistrer les réponses, d'autres ont donné une caméra aux enfants pour qu'ils puissent eux-mêmes photographier ce qu'ils aimaient le plus et le moins dans leur milieu d'accueil.


B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
N/A*	N/A*		N/A*

*Les enfants n'ont pas été impliqués dans ces étapes probablement à cause de leur jeune âge.

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
	N/A*	N/A*

*Les enfants n'ont pas été impliqués dans ces étapes probablement à cause de leur jeune âge.

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : N/A

Du point de vue des services/adultes :



La consultation a été considérée comme un succès et le jeune âge des enfants n'a pas été un obstacle pour obtenir leurs points de vue.

La consultation des enfants a été organisée en parallèle d'une consultation avec des adultes impliqués à différents niveaux (dans les services d'accueil, au niveau politique...). Les thèmes centraux qui se sont dégagés lors de la consultation des adultes (l'importance de jouer et le principe que les enfants doivent avoir l'opportunité d'orienter leur vie et d'être créatifs) ont été corroborés par les idées/thèmes évoqués par les enfants (jouir de leur temps dans les services de petite enfance, être capable de décider de leurs activités quotidiennes, l'importance de jouer et d'avoir la possibilité d'être créatifs et imaginatifs, la possibilité d'être à l'extérieur et de faire de l'activité physique, le plaisir d'être avec des animaux et l'importance d'avoir leur famille auprès d'eux).


Quelques services au niveau local ont indiqué qu'ils se baseraient sur les idées des enfants pour changer certains aspects de leur fonctionnement (par exemple, réorganiser les espaces) mais il n'y a pas eu de suivi car Start Strong exerce son influence au niveau national plus que local.



Impact au niveau des politiques publiques :

Au début de l'année 2012, le gouvernement a annoncé le développement de la première stratégie pour la petite enfance en Irlande. Les résultats des consultations sont actuellement utilisés par Start Strong pour développer leur soumission à la stratégie. Bien que la Ministre de l'enfance ait participé à l'évènement de lancement du livre « If I had a magic wand » (regroupant les avis des enfants), jusqu'à présent, le gouvernement n'a accepté aucune des suggestions faites lors de la consultation des enfants et il est par conséquent encore trop tôt pour déterminer quel sera l'impact au niveau de la prestation des services. Cependant, le ministère a récemment contacté Start Strong pour obtenir plus d'informations sur les méthodes utilisées en vue de développer leur propre consultation avec des enfants, tel que recommandé par Start Strong, dans le cadre du développement de la stratégie pour la petite enfance,

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
N/A*	N/A*	

* Il est difficile d'impliquer de très jeunes enfants dans des phases de conception et de planification, bien que certains puissent exprimer un avis sur la manière dont ils veulent être consultés.

C. QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE

Les objectifs de la consultation étaient réalistes et bien définis en collaboration avec trois organisations dédiées aux droits des jeunes enfants (voir supra). Les services concernés ont été impliqués et ils ont clairement soutenu les défis de la consultation et accepté d'être questionnés sur la façon dont ils organisaient leurs services. Les adultes impliqués partageaient les principes sur lesquels repose la participation des enfants.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT

Les enfants ont été consultés dans les milieux d'accueil, ce qui permet déduire que l'environnement était adapté aux besoins particuliers des jeunes enfants.

Aucun format particulier de consultation n'a pas été imposé et chaque organisation a fait le choix le plus adéquat de son point de vue, également en ce qui concerne la durée des consultations, qui a varié selon le milieu d'accueil. Dans certains milieux, un thème a été choisi comme sujet de travail pendant plusieurs semaines, ce qui a permis d'accompagner le rythme des jeunes enfants.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE

La consultation a utilisé différentes méthodologies en fonction de ce que le milieu d'accueil où la consultation se déroulait a considéré comme le plus approprié (voir supra). Les sujets sur lesquels se centrait la consultation étaient en lien avec la vie et l'expérience des enfants dans leur milieu d'accueil et ce qu'ils souhaiteraient voir mis en place pour l'améliorer.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION

Tous les enfants des milieux d'accueil ont été impliqués. On peut donc considérer que quelques enfants de milieux défavorisés ont été inclus. Ceci a certainement été le cas pour les milieux d'accueil liées à Barnardos, eux travaillant presque exclusivement avec des enfants et familles en situation de pauvreté/ exclusion sociale.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »



Les consultations étant réalisés par des professionnels et dans les milieux de la petite enfance permet déduire que l'information a été donnée aux enfants d'une façon adaptée et que leur avis a été pris en considération d'une façon respectueuse. Plusieurs méthodes adaptées à l'âge des enfants ont été utilisées.

SÉCURITÉ



Les consultations ayant lieux dans les milieux de la petite enfance habituellement fréquentés par les enfants, les consignes de sécurité et protection ont pu être respectées. Le consentement des parents a été obtenu pour la participation au processus consultatif ainsi que pour l'utilisation des dessins, messages et photos dans le livre « If I had a magic wand ».

FORMATION



Le processus de consultation a été développé par des organisations ayant une expertise reconnue en ce qui concerne la participation des enfants. Le fait que les consultations aient été menées par des professionnels de la petite enfance assure qu'ils étaient habilités à contacter et entendre les enfants, à être à l'écoute de leurs besoins et à s'adapter à leurs différentes capacités.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Le consentement des parents a été obtenu pour la participation au processus consultatif ainsi que pour l'utilisation des dessins, messages et photos dans le livre « If I had a magic wand ». Le dispositif participatif a pris appui sur des centres locaux de la petite enfance et a engagé différentes organisations et acteurs de la petite enfance au niveau local et national.

RESSOURCES



Le soutien des responsables et des éducateurs de la petite enfance aura été important afin de permettre le déroulement de la consultation. Leur participation étant volontaire, cela a permis que ces professionnels soient engagés et qu'ils intègrent la consultation dans les activités quotidiennes des enfants. Le temps dédié à la consultation était approprié (étalé dans le temps pour s'adapter aux besoins des enfants).

La consultation des enfants faisait partie d'un processus plus large engageant différentes acteurs pour l'élaboration de la vision et des recommandations de Start Strong pour l'avenir de la petite enfance en Irlande.

RESPONSABILITÉ



L'exercice participatif a été conçu comme un processus d'apprentissage pour tous les acteurs intervenants. Il n'a pas été évalué par les enfants ou par les services de petite enfance impliqués, bien que certains ont indiqué aller faire des changements selon ce que les enfants ont indiqué. Des exemplaires du livre 'If I had a magic wand » ont été distribués au

services mais il n'y a pas eu de suivi par rapport à leur distribution aux enfants participants. Quelques enfants l'auront certainement vu, d'autres pas, notamment ceux qui ont passé à l'école primaire.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Bien-être au sein de l'enceinte familiale
- Contexte : Orienté vers l'élaboration de politique
- Organisateur : Université de Melbourne – Centre for Equity and Innovation in Early Childhood (CEIEC)
- Initiateur : CEIC
- Champ géographique : Australie

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

La consultation a été créée dans le cadre du processus de consultation sur le Plan pour Enfants de l'«Australia Capital Territory (ACT)», visant à améliorer la capacité des professionnels travaillant pour la petite enfance à :

- encourager les familles d'enfants et les professionnels de la petite enfance à participer au Plan pour Enfants
- Traduire la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant dans la pratique, de telle sorte que les professionnels et les familles puissent s'en inspirer
- améliorer la vie des familles et des enfants de l'ACT en améliorant leur compréhension du rôle et des perspectives des enfants dans leur vie quotidienne
- permettre aux professionnels de la petite enfance d'améliorer leur capacité à intégrer les idées et les perspectives des enfants dans leur travail quotidien
- renforcer les capacités des professionnels de la petite enfance pour qu'ils partagent leurs connaissances sur les droits des jeunes enfants avec les enfants eux-mêmes, les familles et la communauté de la petite enfance
- générer des archives d'informations sur une approche pratique du travail avec les jeunes enfants et leurs familles.

ENFANTS PARTICIPANTS



- Nombre d'enfants impliqués : 137
- Groupes d'âge : 0 – 8 ans
- Profil des enfants : enfants en milieu d'accueil collectif et familial, en foyer, en établissement de long séjour, en école primaire, en maternelle, dans un refuge pour femmes, enfants fréquentant une unité d'éducation spécialisée
- Modes de sélection des enfants : en fonction du profil des enfants

MÉTHODES PARTICIPATIVES

La méthodologie et le questionnaire réalisés pour la consultation ont été développés par l'équipe dédiée au projet, des techniques verbales (entretiens individuels ou en groupe) et non-verbales (peinture, dessin, poèmes) ont été utilisées afin de s'adapter à l'âge des enfants. De nombreux services de l'enfance ont été également invités à participer.




B. CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
N/A*	N/A*		

*Les enfants n'ont pas été impliqués dans ces étapes probablement à cause de leur jeune âge.

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

Les enfants n'ont pas été à l'origine de l'initiative et impliqués dans un processus de collaboration à cause de leur jeune âge.

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :


Du point de vue des enfants : N/A (jeune âge des enfants)

Du point de vue des services/adultes : 

Du point de vue des services impliqués, les jeunes enfants qui ont participé au projet, ont démontré leur capacité à commenter les politiques qui affectent directement leur vie et celle de leur famille.

Impact au niveau des politiques publiques : N/A

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
N/A	N/A	

* Il est difficile d'impliquer de très jeunes enfants dans des phases de conception et planification, bien que certains peuvent exprimer un avis sur la manière dont ils veulent être consultés.

C. QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE



L'équipe encadrante (enseignants, professionnels de la petite enfance) partageait les principes sur lesquels reposait la participation des enfants. Ils avaient également le souci de la promotion et de la valorisation d'une culture de la participation des enfants. Une réflexion approfondie quant aux obstacles possibles à une participation effective des enfants a été menée au sein de l'entourage direct ou indirect des enfants.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT



Le souhait général de la consultation était de rendre la participation amusante, agréable et accessible pour les enfants. Afin de permettre une participation effective, l'organisation du temps de consultation était adaptée aux rythmes des enfants (au sein des écoles primaires et maternelles en particulier).

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



La consultation d'enfants au sujet de leur bien-être auprès d'enfants qui sont eux-mêmes en situation de « fragilité » familiale, est pertinente. Le cadre socio-économique est pris en considération afin d'avoir un point de vue le plus large possible sur la question.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



Les enfants qui habitaient avec leur mère dans le refuge et ceux qui fréquentaient l'enseignement spécialisé, ayant plus rarement l'occasion d'exprimer leur opinion, ont été ciblés.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »



L'information délivrée aux enfants était adaptée à leur âge et à leurs compétences grâce à des techniques verbales (entretiens individuels ou en groupe) et non-verbales (peinture, dessin, poèmes). De plus, les questions posées, qui étaient incluses dans la consultation générale sur la stratégie d'ACT pour les enfants, étaient reformulées avec des mots accessibles pour une meilleure compréhension.

SÉCURITÉ



Les professionnels de la petite enfance ont besoin d'un agrément délivré par des autorités administratives afin de travailler auprès des enfants. Concernant les données collectées, rien n'est spécifié quant à la confidentialité et à l'anonymat de principe.

FORMATION



Les adultes travaillant directement avec les enfants (ex. professionnels de la petite enfance) ont été formés par l'équipe de la CEIEC à recueillir l'avis des enfants et à mieux interagir avec eux..

La création d'une base de données a permis de collecter du matériel pédagogique afin d'assurer la formation des nouvelles générations de parents et de professionnels de la petite enfance.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Les parents sont sensibilisés et formés aux droits de leurs enfants. Ils font partie intégrante du processus de consultation. Les professionnels de la petite enfance sont eux aussi associés.

RESSOURCES



Cette consultation diligentée par ce centre d'études dépendant de l'Université de Melbourne a été réalisée avec l'aide du gouvernement australien, bénéficiant ainsi d'un grand soutien politique.

RESPONSABILITÉ



Leur ressenti et leur avis, retranscrits par dessins ou par texte, étaient intégrés au rapport gouvernemental final.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION :

- Objet : Protection de l'enfance
- Contexte : législatif
- Organisateur : Ministère de l'Égalité des Genres et de la Protection de l'Enfance
- Initiateur : Ministère de l'Égalité des Genres et de la Protection de l'Enfance
- Champ géographique : Namibie

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION :

Ce projet de loi sur la protection de l'enfance avait pour but de devenir une pièce maîtresse de la législation sur l'enfance en Namibie, avec plus de 200 pages et 20 sujets différents abordés. Le Ministère voulait avoir l'avis du public pour s'assurer que la législation finale serait basée sur les besoins de ceux qui seraient affectés par la proposition de loi. Le but des différentes réunions était de discuter les domaines clés abordés par la proposition de loi ainsi que les implications pratiques des dispositions proposées.

Les objectifs des consultations des enfants étaient les suivantes :

- Permettre aux enfants de soulever des questions et des préoccupations auxquelles la loi sur l'enfance pourrait répondre ;
- Donner aux enfants des informations suffisantes et appropriées sur les thèmes clés dans la proposition de loi préliminaire, afin qu'ils puissent participer de manière éclairée à la discussion ;
- Enregistrer et reporter l'avis des enfants pour que leur avis puisse influencer la forme de la loi et ses règles d'application ;
- S'assurer que les enfants ayant participé au processus de consultation en aient reçu les conclusions

ENFANTS PARTICIPANTS :

Nombre d'enfants impliqués : 416 à Windhoek + des enfants scolarisés dans tout le pays (nombre exact non connu). Au total, l'avis de 188 enfants était recueilli directement via ce processus: 174 participants au groupe de travail, 9 participants au concours et 5 membres du groupe de référence des enfants, ont pris part à la modification du projet de loi pendant les réunions.

Groupes d'âge : 11 – 21 ans (en dessous de 18 ans, la plupart étaient scolarisés)

Profil des enfants : Des efforts ont été consentis pour inclure des publics vulnérables

Modes de sélection des enfants : dans tout le pays et particulièrement venant de 3 régions sous-représentées.

MÉTHODES PARTICIPATIVES:

Pour les consultations visant spécifiquement les enfants, les thèmes clés évoqués dans les fiches étaient convertis dans une forme adéquate et rassemblés dans un petit livret comportant des images en couleur ou des BD. Bien qu'il n'y ait pas eu suffisamment d'argent dans le budget global de la consultation pour reproduire ce livret en couleur, il a été fait appel à des photographies, des graphiques et à un lay-out attractif. Un effort particulier a été fait pour s'adresser directement aux enfants dans un langage très simple et pour fournir des exercices permettant de donner directement un avis. Un glossaire était également inclus à la fin du livret.





Les activités du processus de consultation ont été menées par un groupe de référence d'enfants et étaient conçues pour obtenir l'avis des enfants et des adolescents. Le Ministère a fait appel à des animateurs formés par les organisations locales impliquées dans le processus et qui avaient déjà travaillé avec les jeunes, pour les préparer à discuter de ce projet de loi et recueillir leurs contributions pendant leurs activités en cours, et ce, dans tout le pays. Un livret adapté aux enfants annonçant l'organisation d'un concours conçu autour de l'avis des enfants sur le projet de loi, a été distribué à tous les participants des groupes de travail.

Il y avait au total 12 groupes de travail d'enfants. Ces groupes de travail tentaient d'obtenir les visions croisées des enfants par localisation géographique et par tranche d'âge.

Ces groupes de travail ont été reproduits dans les écoles et les associations locales à travers le pays. Les animateurs pour ces groupes de travail avaient été formés par l'équipe dédiée à la consultation et avec le groupe de référence d'enfants.

B.- CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE DU PROGRAMME DANS LAQUELLE (LESQUELLES) LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS :

Conception	Planification	Mise en œuvre	Evaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT :

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

Le matériel utilisé pendant la consultation a été développé par l'équipe dédiée à l'opération, comprenant 6 professionnels de l'enfance dont des psychologues et des chercheurs en science de l'éducation.

Les activités pendant la consultation ont été menées par le groupe référence des enfants, composé d'adolescents âgés de 15 à 21 ans et sélectionnés pour leurs compétences de leadership au sein de leur communauté. Ce groupe référence se réunissait tous les mois.

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : 

Les enfants ont considéré cette consultation comme une expérience positive d'apprentissage, qui les a encouragés à exprimer leurs opinions.

Du point de vue des services/adultes : 

Les services gouvernementaux ont été satisfaits de l'implication des enfants dans le processus de consultation.

Impact au niveau des politiques publiques : N/A

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS :

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE 

La consultation organisée par le gouvernement namibien présentait des objectifs clairs et réalistes.

Les enfants étaient informés quant à l'exercice de participation et à leurs droits. La prise en compte de l'avis des enfants pour la révision de la loi a fait l'objet d'une réflexion approfondie concernant l'organisation de l'exercice.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT 

L'ancrage local via la consultation de jeunes issus de plusieurs régions de Namibie a été favorisé. Les jeunes étaient encadrés par des animateurs qu'ils connaissaient auparavant et avec lesquels ils avaient pu développer une relation de confiance, animateurs eux-mêmes formés, entre autres, aux droits des enfants par le groupe de référence composé par des enfants.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE 

Les sujets abordés peuvent être considérés comme pertinents car ils étaient en lien avec la vie des enfants.

Les enfants ont participé de manière effective à la consultation mais aussi à la synthèse et à l'analyse des résultats via le Groupe Référence d'Enfants.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION 

Des efforts particuliers ont été faits pour inclure les publics les plus vulnérables et spécifiquement ceux habitant dans des zones les moins représentées. Les jeunes ayant déjà fait preuves de qualité de leadership étaient également impliqués ; leur capacité à être des « multiplieurs » étant recherchée.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »

La relecture du matériel de formation et des questionnaires étant assurée par le Groupe Référence d'Enfants, les informations étaient considérées comme « child-friendly », adaptées aux âges et compétences des enfants. La présence de bandes-dessinées a également contribué à cet environnement « child-friendly ».

SÉCURITÉ

Les animateurs travaillant avec les enfants dans le cadre de la consultation étaient déjà identifiés par leurs organisations comme ayant l'autorisation de côtoyer des enfants.

FORMATION

Dans le cadre de cette consultation, les enfants et leurs animateurs ont reçu une formation relative aux droits de l'enfant et à la participation des enfants. Les enfants renforçaient leurs capacités de participation effective grâce aux entretiens menés par leurs camarades.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE

Les parents ne sont impliqués à aucun moment de la consultation, ni sensibilisés. Cependant des liens forts ont été créés avec les associations de jeunes impliqués sur le terrain ; plus largement, les liens étaient renforcés avec la communauté.

RESSOURCES

Il semblerait que le budget alloué n'ait pas permis de faire suffisamment de copies du livret en couleur, édition en couleur qui aurait suscité un intérêt accru de la part des enfants. La version en noir et blanc a cependant permis de suppléer efficacement ce manque.

RESPONSABILITÉ

L'évaluation de l'exercice participatif était réalisée par le groupe de référence d'enfants. Les jeunes ont fait des propositions intéressantes concernant l'âge de la maturité, le principe du consentement dans les procédures de soins, le recensement d'enfants ayant besoin de protection sociale, les châtimements corporels, le travail des enfants, entre autres. Les conclusions de la consultation ont été directement transmises aux décideurs politiques chargés de la révision de la loi.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Punitons physiques faites aux enfants (en particulier les claques)
- Contexte : Orienté vers la modification de la législation
- Organisateur : Save the Children-UK
- Initiateur : Save the Children-UK
- Champ géographique : Pays de Galles

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

- Changer la législation au Royaume-Uni
- Assurer la même protection pour les enfants et les adultes, dans le cadre de la loi sur les agressions
- Rappeler au grand public que les punitions physiques infligées aux enfants sont une infraction fondamentale aux droits de l'enfant, que celles-ci heurtent physiquement ainsi qu'émotionnellement et qu'elles peuvent donner lieu à une escalade allant jusqu'à la maltraitance.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : 77
- Groupes d'âge : 4 – 10 ans
- Profil des enfants : provenant de zones reflétant socialement et culturellement des disparités, incluant des zones rurales et urbaines
- Modes de sélection des enfants : au sein de trois clubs "après-école" et trois écoles primaires, en respectant l'égalité des genres

MÉTHODES PARTICIPATIVES




Les enfants étaient consultés par questionnaires (11 questions en tout) et étaient incités à prendre la parole lors de groupes de discussion, d'une durée de 30 à 45 min par session. Les questions posées aux enfants étaient associées à un personnage créé pour les livres d'enfants, un alien nommé « Splodge ». Ce personnage qui leur était familier semblait directement s'adresser à eux en utilisant des mots faciles à comprendre.

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			N/A

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : un certain nombre de conclusions intéressantes ont été directement tirées des témoignages

d'enfants 




- Les enfants définissent le fait de recevoir une punition corporelle comme le fait d'être battus; certains le décrivent comme une situation dure à vivre
- Les enfants pensent que des punitions corporelles leur sont données parce qu'ils ont été méchants ou qu'ils ont mal agi
- Les enfants reconnaissent qu'ils ne reçoivent des punitions corporelles que de la part de leurs parents ou entourage très proche. Certains (tous des garçons) disent que ce sont plus les hommes qui donnent ce type de punitions.
- Les enfants disent qu'ils reçoivent des punitions corporelles à la maison ou dans des endroits où personne ne peut en être témoin.
- Les enfants avouent que recevoir une punition corporelle touche physiquement mais aussi émotionnellement.
- Donner une punition corporelle heurte les sentiments de l'enfant, il ne croit pas que cela arrête les mauvais comportements. Il pense même que cela l'encourage à donner des claques à ses camarades et il perçoit cela comme une humiliation.
- Les enfants associent la punition corporelle à la colère de leurs parents. Certains enfants plus âgés disent que les adultes regrettent le fait de donner ce type de punition à leur enfant.
- Les enfants ne frappent pas les adultes car ils ont peur d'être battus en retour. Ils disent que les adultes ne se donnent pas de claques parce qu'ils ne font pas d'erreurs, parce qu'ils s'apprécient et/ou parce qu'ils ne veulent pas commencer à se battre.
- Deux tiers des enfants qui ont pris part à la consultation disent que lorsqu'ils seront adultes, ils ne donneront pas de punitions corporelles à leurs propres enfants.

Du point de vue des services/adultes : N/A

Impact au niveau des politiques publiques : 

Le rapport émis par Save the Children et contenant les témoignages des enfants consultés a été intégré à la contribution de l'Assemblée Nationale du Pays de Galles au plan de consultation sur la protection des enfants au Royaume-Uni.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE 

Save the Children a réussi à recueillir le témoignage d'enfants sur une thématique très sensible dans le respect et la confiance.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT 

Afin de rendre la participation amusante et agréable pour les enfants, des jeux étaient organisés au sein des groupes de discussions. Les discussions se tenaient dans des environnements familiers des enfants avec des personnes qu'ils connaissaient, ce qui contribuait à renforcer les liens de confiance déjà existants entre les enfants et les animateurs.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE 

Les techniques de participation étaient adaptées à l'âge des enfants, en accord avec leurs capacités évolutives. Le sujet de consultation était imposé et spécifique, ne permettant pas aux enfants d'amener d'autres sujets qu'ils auraient estimés pertinents durant la discussion. Cependant, avant la tenue des groupes de discussion, les enfants avaient la possibilité de réaffirmer leur participation à la consultation ou pas.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION 

Seuls les enfants scolarisés étaient consultés. Mais un effort a été consenti quant à l'équilibre de la distribution des écoles : urbaines et rurales. Il est important de noter également une volonté de consulter autant de filles que de garçons.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY » 

Les questions posées aux enfants étaient associées à un personnage créé pour les livres d'enfants, un alien nommé « Splodge ». Ce personnage, qui leur était familier, semblait directement s'adresser à eux, en utilisant des mots faciles à comprendre.

SÉCURITÉ

Les discussions engagées avec les enfants étaient toutes surveillées par 2 personnes travaillant pour Save the Children-UK, selon la politique de protection de l'organisation, leur personnel étant habilité à travailler avec des enfants. Le rapport final ne mentionne pas le nom complet des enfants, démontrant qu'un souci de confidentialité a été pris en compte. De plus, compte tenu du jeune âge des enfants, avoir des adultes de Save the Children présents peut servir à assurer que les propos de la consultation sont atteints et que les enfants ont la possibilité de s'exprimer librement.

FORMATION

Les personnes travaillant pour Save the Children sont des professionnels formés à travailler avec les enfants ainsi qu'à les consulter.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE

Avant le début des consultations, les parents des enfants participants étaient informés quant au programme et à ses objectifs et devaient faire parvenir une autorisation écrite signée.

RESSOURCES N/A

L'information concernant le budget consacré, les éventuels soutiens politiques ou le temps alloué à la consultation n'était pas disponible.

RESPONSABILITÉ

Save the Children a compilé puis résumé les témoignages des enfants dans un rapport afin de le présenter aux parlementaires gallois. L'information quant à la diffusion des résultats auprès des enfants et leur implication dans les suites et le suivi du programme n'a pas été déterminée.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Pauvreté et inclusion sociale
- Contexte : Orientée vers l'élaboration de politique
- Organisateur : UNICEF-Algérie
- Initiateur : Ministre de la famille et de la condition féminine
- Champ géographique : Algérie

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

L'objectif de la consultation était d'entendre les enfants pour élaborer le Plan National d'Action.

Et le Plan National d'Action s'est fixé comme objectifs de :

- Déterminer les priorités et décider des nouvelles questions et possibilités d'action pour les enfants;
- Mettre en place les mécanismes institutionnels pour la promotion des droits de l'enfant, y compris une plus grande sensibilisation de la population aux droits de l'enfant;
- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès réalisés dans le domaine de l'enfance;
- Mobiliser de nouvelles ressources pour une réalisation soutenue des droits de l'enfant;
- Créer un cadre de consultation avec la société civile et les enfants sur les questions qui les concernent;
- Stimuler les programmes de recherche dans les domaines de l'enfance et de l'adolescence.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : 20
- Groupes d'âge : 12-17 ans
- Profil des enfants : représentant les 4 régions algériennes (Centre, Sud, Est et Ouest), pouvant avoir des handicaps
- Modes de sélection des enfants : respectant un équilibre des genres

MÉTHODES PARTICIPATIVES




Les méthodes participatives regroupaient des débats en sessions plénières à l'aide d'un « mur à problèmes » qui permettait d'identifier les principales priorités. Les groupes de discussion permettaient la diffusion de vidéo sur les droits de l'enfant et la tenue de compétitions ludiques entre autres.

D. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

Étape(s) du programme dans laquelle/lesquelles les enfants ont été impliqués

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : N/A




Du point de vue des services/adultes :



Il s'agissait d'une première consultation des enfants sur les sujets qui les concernent. Le gouvernement était très fier de pouvoir annoncer que des enfants participaient au projet.

IMPACT AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES : N/A

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

Malheureusement, les enfants n'ont été à aucun moment impliqués dans la conception et la planification de l'exercice.

E. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE



La prise en compte de la parole de l'enfant semble symbolique. Cependant, les objectifs de la consultation restaient clairs et réalistes. Le processus transparent et honnête a permis de tenir les enfants informés de manière adaptée.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT



Les enfants, venant des 4 régions d'Algérie, ont permis la représentation locale lors de la consultation, la question de la mobilité des enfants étant prise en compte. Les groupes de discussion se sont tenus en province, les sessions plénières à Alger.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



La participation de 20 enfants (seulement) est une limite de la consultation. Cependant l'effort consenti concernant la représentation de toutes les régions d'Algérie ainsi que le respect de la parité sont à mettre en exergue.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



Un effort particulier pour inclure les enfants les plus vulnérables, atteints de handicap par exemple, a été fait.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY » N/A

Les informations concernant la variété des méthodes ainsi que le respect de l'opinion de l'enfant sont insuffisantes pour analyser ce point.

SÉCURITÉ N/A

Les informations relatives au souci de protection et du respect de l'intégrité des enfants, à l'environnement sécurisé, ou même à la confidentialité et l'anonymat de principe sont insuffisantes pour analyser ce point.

FORMATION



En plus des séminaires et journées de sensibilisation, des formations ont été proposées aux cadres associatifs des ONG impliquées. Ceci avait pour but de les préparer à mieux appréhender les difficultés du terrain et les doter d'outils techniques et méthodologiques se rapportant au management associatif.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Les parents des enfants étaient automatiquement informés quant à la consultation et ses objectifs. Cependant, la sensibilisation des parents aux droits de l'enfant n'était pas développée.

Le gouvernement a travaillé étroitement avec les associations dédiées à la jeunesse et s'est attaché les services d'experts de l'enfance.

RESSOURCES



Un budget de 130.000€ a été redistribué aux associations participant au PNA sur la période 2005-2008. D'autres ministères ont été également impliqués dans ce PNA, comme le Ministère de la Justice.

Cependant les informations sont insuffisantes en ce qui concerne le budget dédié à la consultation des enfants et le budget alloué aux ressources humaines.

RESPONSABILITÉ N/A

Les informations relatives à l'évaluation ainsi qu'à la diffusion des résultats auprès des enfants ne sont pas suffisantes pour évaluer ce point.

EURONET: “CHILDREN ARE EUROPEAN CITIZEN’S TOO”, CONSULTING CHILDREN ON THE FUTURE OF EUROPE (2002-2003)

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Object: Participation citoyenne
- Contexte: Politiques de jeunesse de l’Union européenne
- Organisateur: EURONET (European Children’s Network)
- Initiateur: EURONET
- Champ géographique: 11 états membres de l’Union européenne

OBJECTIF(S) DE LA PARTICIPATION

Le projet vise à stimuler le débat avec des enfants et des jeunes sur l’insertion d’une base légale pour les droits de l’enfant dans le traité de l’Union et la reconnaissance des enfants en tant que citoyens européens.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d’enfants impliqués: entre 300 et 400 enfants pendant les consultations nationales et 35 représentants à la conférence de clôture à Bruxelles.
- Groupes d’âge: 11-18 ans
- Profil des enfants: Les enfants représentaient un groupe vaste et divers d’Europe, regroupant des enfants d’Etats membres et d’Etats candidats, quelques délégués appartenaient à des familles d’origine migrante, d’autres à des minorités des gens du voyage, quelques enfants étaient en placement familial et d’autres venaient de milieux défavorisés ou venaient de zones retirées de leur pays.
- Mode de sélection des enfants: Des partenaires de 11 pays étaient en charge de la sélection: certains ont sélectionné des enfants dans des écoles, d’autres parmi les enfants qui participaient ‘à des activités que les partenaires organisaient. Des critères de sélection ont été indiqués aux partenaires :avoir une représentation diversifiée, incluant des enfants venant de milieux vulnérables, d’âges différents, un équilibre de genre, etc. Parmi les enfants sélectionnés on pouvait compter des enfants d’origine Rom et des enfants bénéficiant d’une mesure d’accueil ou de placement. Chacun des partenaires a sélectionné 4 enfants pour participer à la conférence finale à Bruxelles.

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Des consultations nationales ont été organisées dans les 11 pays partenaires et chacun des partenaires nationaux a utilisé une méthode de consultation différente avec les enfants. Ces partenaires devaient tous discuter avec les enfants pour connaître leurs points de vue sur les thèmes qu’il est important que l’UE traite. Chaque groupe a présenté un rapport avec les résultats pour ces thèmes.

Simultanément, un forum de discussion a été créé sur le Web pour permettre le dialogue entre enfants de différents pays. Ce forum comprenait un texte de présentation rédigé à l’attention des enfants sur le travail de la “Convention” (composée de représentants du Parlement européen, de parlements nationaux et d’autres institutions de l’UE) qui était, à l’époque,

en charge de la rédaction du traité constitutionnel. Les langues utilisées dans les pages Web étaient l'anglais, l'espagnol, le français et le grec.

Chaque groupe national d'enfants a sélectionné ses représentants pour aller à Bruxelles.





A la conférence de Bruxelles, lors de laquelle des enfants de 11 pays de l'UE se sont retrouvés, une journée de préparation était organisée, animée par de jeunes animateurs d'une des organisations participantes. Pendant cette journée, ils ont appris à se connaître, ont présenté aux autres leurs déclarations nationales et ont partagé leurs points de vue sur le futur de l'Europe. Ils ont, sur ces bases, préparé une déclaration commune pour le jour de la conférence et pour les membres de la "Convention". Les enfants ont décidé eux-mêmes de la façon dont ils souhaitaient présenter leur déclaration et de comment procéder lors de la journée de conférence.

Les 35 enfants ont assisté à la journée de conférence avec leurs animateurs, des membres d'EURONET et des délégués de l'UE étaient également présents. L'organisation de la journée a été prise en charge conjointement par les enfants et des adultes




A la fin de la journée de conférence, une délégation d'enfants a rencontré des représentants de la « Convention » afin de présenter les résultats principaux de la consultation des enfants et de la journée de conférence. Ces résultats ont été bien reçus.

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants:



Les enfants qui avaient participé ont reçu un formulaire d'évaluation rédigé à leur attention.

Les enfants ont beaucoup apprécié d'avoir la possibilité de rencontrer des enfants d'autres pays européens et de pouvoir discuter avec eux.

Les points qui seraient à améliorer sont : le besoin de plus de temps pour se préparer à une conférence de ce type (deux ou trois jours) et être impliqué plus tôt dans le projet (de préférence quand le projet est soumis à la Commission européenne).

Du point de vue des services/adultes :






Les adultes impliqués ont reçu un formulaire d'évaluation et le projet a été évalué par l'organisateur de la conférence, le gestionnaire du projet, les animateurs pour les jeunes et le conseil d'administration d'EURONET. Les organisations membres d'EURONET qui avaient pris part au projet en ont donné une excellente évaluation.

IMPACT AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le principal succès du projet et de la campagne d'EURONET menée en parallèle pour une base légale pour les enfants dans les Traités de l'UE est l'intégration de la référence aux droits de l'enfant dans les objectifs internes et externes du projet de Constitution pour l'Europe. Cela aura un grand impact sur le travail sur et pour les droits de l'enfant dans l'Union européenne.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

F. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE

Les objectifs de la consultation ont été clairement communiqués aux enfants avant qu'ils ne participent au projet. Les objectifs du processus étaient clairement définis, une contribution au processus de révision du traité de l'UE. Les enfants ont pu participer à la conception et à la conduite de la journée de conférence finale qui était destinée à la fois aux adultes et aux enfants.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT

La réunion de préparation des enfants a été organisée dans un hôtel de Bruxelles et la salle de réunion a été adaptée aux besoins des enfants. La conférence avait lieu à un endroit différent, qui n'était pas particulièrement approprié pour les enfants mais vu l'implication égalitaire des enfants dans le programme (qui prenaient part en tant que facilitateur des workshops et présentaient leurs conclusions), c'était acceptable pour eux. En soirée, des événements sociaux étaient organisés et une partie du programme comprenait des visites touristiques.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE

Des directives pour la participation, comprenant des mesures prises afin de s'assurer que les enfants pouvaient participer volontairement, ont été distribuées à tous les partenaires du projet. Pendant la réunion de Bruxelles, les enfants ont tous pu participer de façon égalitaire dans leur propre langue (l'interprétation était assurée par les accompagnateurs adultes) Les enfants ont pu choisir les thèmes qu'ils considéraient comme pertinents pour le futur de l'Europe et ont pu choisir des thèmes importants pour les enfants et les jeunes.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



Des enfants de milieux différents ont pu participer, certains délégués venaient de familles issues de la migration, d'autres venaient de minorités des gens du voyage, certains étaient en familles d'accueil et d'autres venaient de milieu défavorisés ou habitaient dans des zones retirées de leur pays.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »



L'information sur le processus de consultation, l'UE et le travail de la Convention pour préparer la révision du Traité de l'UE a été fournie dans un format "child-friendly". La plupart des pays ont pu utiliser la version anglaise de la documentation, mais elle a été traduite en français pour les enfants français. Les invitations à la conférence ont été produites en deux formats, une « child-friendly », l'autre à destination des adultes. La page Web a été réalisée dans un langage « child-friendly »

SECURITE



Le coordinateur jeunesse du projet a préparé des documents spécifiques pour les mesures de protections des enfants à mettre en place avant que les enfants n'arrivent à Bruxelles, et à l'attention des adultes qui accompagnaient les enfants. Les mesures de protection des enfants étaient basées sur les standards de protection développés par Save the Children et incluaient la préparation d'une banque de données avec des informations adéquates sur les enfants/les jeunes. Des badges spécifiques avec les numéros d'urgences que les enfants devaient porter pendant leur séjour à Bruxelles ont été préparés, tous les coordinateurs ont reçu un briefing sur les mesures de protection des enfants, les enfants ont également été briefés à leur arrivée, du matériel de secours médical de base était disponible sur place et un médecin/une infirmière étaient disponibles sur appel.

Une salle de repos était disponible afin que les enfants puissent s'y reposer s'ils se sentaient indisposés. Une personne de référence concernant les mesures de protection des enfants était disponible pendant la réunion de Bruxelles.

Des formulaires de consentement pour les parents/les personnes ayant la garde de l'enfant avaient été envoyés et récoltés avant la réunion de Bruxelles.

FORMATION



Les animateurs jeunesse avaient déjà de l'expérience et étaient expérimentés au travail avec les enfants au sein de leur organisation au Pays de Galle. De la guidance sur le contenu du projet (le travail de l'UE et le processus de révision du traité de l'UE) et sur les mesures de protection des enfants ont été fournis par le coordinateur jeunesse du projet.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Les parents/personnes ayant la garde de l'enfant étaient tous informés et devaient signer un formulaire de consentement avant le départ des enfants pour Bruxelles.

Les partenaires du projet étaient tous des organisations compétentes et expérimentées dans le domaine des droits de l'enfant et/ou de la participation des enfants

Les enfants ont pu choisir quels étaient les thèmes qu'ils pensaient être importants pour l'UE.

RESSOURCES



Le projet était subsidié par la Commission européenne, et a également reçu un soutien financier et en ressources humaines de la part des organisations partenaires. Bien que le budget était limité, le projet a finalement inclus plus d'organisations et d'enfants que prévu. Cela n'a été possible que parce que les partenaires ont donné plus de temps pour le projet et ont mis plus de personnel à disposition.

RESPONSABILITÉ



L'évaluation du projet a mené à la conclusion que le forum Web n'a pas été beaucoup utilisé et qu'il était beaucoup plus facile pour les enfants de se rencontrer en personne pour discuter et échanger que de le faire sur un forum en ligne.

Les enfants et les adultes ont tous pu remplir le formulaire d'évaluation concernant la conférence à Bruxelles et, pour les enfants, le formulaire était adapté et "child-friendly". Les conclusions de l'évaluation étaient que la conférence a été un grand succès en ce qui concerne la participation des enfants et l'intérêt des membres de la Convention par rapport aux messages que les enfants ont transmis. Les enfants ont beaucoup apprécié la possibilité qu'ils ont eu de rencontrer et discuter avec des enfants d'autres pays européens.

Les résultats d'une évaluation générale du projet étaient que les organisations membres d'EURONET qui avaient participé au projet l'avaient beaucoup apprécié. Les principales réussites du projet et de la campagne d'EURONET pour une base légale pour les enfants dans les traités de l'UE fut l'inclusion de la référence aux droits de l'enfant dans les objectifs internes et externes du projet de Constitution pour l'Europe. Cela aura un grand impact sur le travail sur et pour les droits de l'enfant au sein de l'Union européenne.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Pauvreté et inclusion sociale
- Contexte : Orienté vers l'élaboration de politique
- Organisateur : UNICEF – Belgique, Kind en Samenleving (Centre de Recherche), Uit de Marge (ONG)
- Initiateur : UNICEF - Belgique
- Champ géographique : Belgique

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

- Sensibiliser le grand public et les décideurs politiques sur les effets quotidiens de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur les enfants et les jeunes
- Promouvoir un changement politique pour améliorer la vie quotidienne des jeunes
- S'assurer que les jeunes sont considérés comme d'importants partenaires dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale infantiles

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : 110
- Groupes d'âge : 11-18 ans (67 entre 11 et 14)
- Profil des enfants : venant d'un milieu socio-économique défavorisé, issus de familles migrantes
- Modes de sélection des enfants : impliqués dans des associations de quartier, en respectant l'égalité des genres

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Les chercheurs s'entretenaient directement avec les jeunes (de 1 à 10 fois) et le message final devait être fidèle aux messages des enfants.




Les discussions étaient mêlées aux activités existantes, au sein de groupes déjà existants, chaque groupe travaillant à son propre rythme. Le nombre de sessions et leur durée variaient pour chaque groupe. Plusieurs méthodes, verbales et non-verbales, ont été utilisées afin de ne pas véhiculer de clichés, ni marginaliser les jeunes : photographie, peinture, réalisation de tags/graffitis, théâtre, écriture, BD, observation participative, entretiens menés par les jeunes eux-mêmes, la «boîte à mots », atelier de rap, jeux de quartier et discussions informelles.

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :



Du point de vue des enfants : les enfants ont évalué positivement leur participation du fait qu'ils se sont engagés dans des activités qui ont provoqué des changements positifs dans leur entourage.

DU POINT DE VUE DES SERVICES/ADULTES :



Le projet a permis d'identifier 9 thèmes principaux : les jeunes eux-mêmes, leur voisinage, l'éducation, la famille, les amis, leur futur, les loisirs, la pauvreté et l'estime de soi. Sur chacun de ces thèmes, des conclusions ont pu être tirées sur ce que ressentaient les jeunes.

IMPACT AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES :



Le projet a fait partie de ceux qui ont été mis en avant lors de la conférence de la présidence belge de l'Union européenne en 2010 sur la pauvreté des enfants. Le second plan fédéral de lutte contre la pauvreté a été approuvé en septembre 2012 et un des objectifs stratégiques est la réduction de la pauvreté chez les enfants. Un plan d'action visant à lutter contre la pauvreté des enfants est prévu et l'un de ses trois axes principaux sera la participation des enfants.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE



Les objectifs de la participation étaient clairs : savoir ce que pensaient des enfants touchés par la pauvreté. Une réflexion approfondie sur les obstacles possibles à une participation effective des enfants a été menée et a permis d'identifier la pauvreté et l'exclusion sociale comme objets de stigmatisation. La parole des jeunes était respectée: en effet, l'équipe recoupait les témoignages en réalisant plusieurs entretiens pour ne pas dénaturer les propos des jeunes. Il semble évident que l'équipe d'encadrement partageait les principes sur lesquels repose la participation des enfants.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT



L'implication d'associations de quartier a permis de favoriser un ancrage local. La sollicitation des animateurs de structures locales, fréquentées par les jeunes, a permis d'établir, de fait, une relation de confiance. Les rencontres ont eu lieu dans les associations auxquels les jeunes étaient intégrés selon leur propre rythme, pendant une période d'un an.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



Les jeunes avaient le libre-choix de participer à la consultation, et ce, pendant leurs temps libre et leurs activités extrascolaires. Ils abordaient les thématiques qu'ils souhaitaient évoquer et qu'ils estimaient importantes. Les jeunes participaient donc à la mise en œuvre et pour certains, à la synthèse des résultats et des opinions.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



Une attention particulière a été portée à l'inclusion des jeunes venant de familles ayant de faibles ressources, mais aussi des jeunes issus de familles migrantes. Ils ont été sélectionnés en collaboration avec des organisations travaillant sur la lutte contre la pauvreté.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »



Les jeunes avaient le choix des méthodes qu'ils souhaitaient utiliser (BD, atelier de rap, photographie, théâtre...); ceci permettant une meilleure adaptation à l'âge et aux compétences de l'enfant.

SÉCURITÉ



Les adultes travaillant avec les enfants étant des animateurs des associations de quartier, leur identité a été certifiée en amont. Les principes de confidentialité et d'anonymat ont été mis en avant et respectés tout au long du processus.

FORMATION



Des animateurs formés faisaient partie intégrante de l'équipe qui dirigeait la consultation. Des jeunes pouvaient eux-mêmes mener les entretiens auprès de leurs camarades et ont été soutenus par des animateurs tout au long du processus.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Le dispositif participatif prenait appui sur les structures locales, en partenariat avec les associations compétentes dédiées à la jeunesse. L'implication des parents n'a cependant pas été évoquée.

RESSOURCES



L'association de structures gouvernementales et non-gouvernementales a permis de réaliser cette consultation sur un long terme (plus d'1 an consacré au recueil de la parole des enfants).

RESPONSABILITÉ



Les chercheurs et les éducateurs revenaient auprès des jeunes pour l'analyse finale de la consultation. L'objectif était de s'accorder sur les thèmes communs prioritaires pour tous les jeunes. Malgré une méthodologie disparate et la diversité des groupes consultés, les messages-clés étaient similaires : la famille, les amis, l'école, la pauvreté, la solidarité, le futur. Certains enfants ont aussi participé à l'évaluation de l'exercice participatif.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Participation citoyenne des jeunes
- Contexte : Orientée vers l'élaboration de politiques de jeunesse
- Organisateur : le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française
- Initiateur : Gouvernement francophone belge « Fédération Wallonie-Bruxelles »
- Champ géographique : Communauté francophone de Belgique

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

La consultation avait pour but d'alimenter la réflexion des personnes qui rédigerait les recommandations et participeraient à la rédaction des mesures du Plan Jeunesse, visant à renforcer la cohérence des politiques touchant les jeunes en créant un référentiel d'action commun.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : 1500
- Groupes d'âge : 12-30 ans
- Profil des enfants : jeunes belges scolarisés dans le secondaire, étudiants, jeunes participant à des événements liés à la promotion de la jeunesse ou fréquentant des maisons de Jeunes, jeunes travailleurs et demandeurs d'emploi
- Modes de sélection des enfants : En fonction de leur profil (voir ci-dessus) et de manière aléatoire

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Cette consultation a eu lieu en trois phases :

1. Une enquête qualitative (novembre-décembre 2011) dont le but était de réaliser une série de « coups de sonde » auprès de jeunes afin de dégager les questions qu'ils estiment prioritaires au sein des thématiques posées par les 6 Groupes de Travail (GT), ainsi que de récolter leurs avis sur une série de propositions concrètes répondant à ces questions.

L'animation proposée afin de récolter l'avis des jeunes sur le terrain se devait d'être interactive et « youth-friendly ». Elle se basait sur 8 panneaux plastifiés reprenant les 6 grands thèmes des groupes de travail divisés chacun en sous-questions. Les 6 grands thèmes étaient :

- Action citoyenne / engagement solidaire / image positive des jeunes
- Valorisation des compétences / orientation et choix de vie
- Lutte pour l'égalité et prévention
- Transition vers l'autonomie

- Sensibilisation par et pour les jeunes aux enjeux de société
- Coordination et animation territoriale du travail jeunesse

L'animateur mettait à disposition de chaque jeune trois gommettes et des post-it colorés afin qu'il puisse exprimer ses priorités et d'éventuelles recommandations concrètes. Les post-it sur lesquels les jeunes ont écrit leurs recommandations étaient ensuite glissés dans une urne transparente.

Différentes techniques utilisées pour l'enquête :

Sur des stands du Conseil de la Jeunesse (dans le cadre des élections 2011 et de plusieurs autres événements)

- Accroche
- Rapide explication : Qu'est-ce que le Plan Jeunesse ? Que fait le Conseil de la Jeunesse ?
- Les jeunes qui souhaitaient participer lisaient seuls les panneaux et posaient éventuellement des questions à l'animateur. Ils collaient leurs trois gommettes à côté des trois questions qu'ils estimaient prioritaires
- L'animateur invitait ensuite les jeunes à écrire sur un post-it une proposition concrète qui répondrait à l'une des questions qui se trouvaient sur les panneaux.

Dans des classes du secondaire/auprès de groupes de jeunes

L'animation s'étalait sur une période de cours (50 minutes)

- Accroche : « Pour moi, être jeune c'est... » : les élèves réfléchissaient individuellement à la question et leurs idées étaient ensuite discutées en groupe/classe
- L'animateur expliquait brièvement le contexte de la consultation : Qu'est-ce que le Conseil de la Jeunesse ? Qu'est-ce que le Plan Jeunesse ?
- Les panneaux (thèmes et sous-questions) étaient lus et expliqués par l'animateur
- Les élèves étaient répartis par groupes de 4-5 et débattaient ensemble afin de trouver au moins une proposition concrète par membre du groupe
- Durant le débat, les élèves des différents groupes allaient à tour de rôle coller leurs trois gommettes afin d'exprimer leurs priorités.

Via un questionnaire de 2 pages

Afin de toucher plus de jeunes (meilleure répartition géographique des jeunes interrogés et plus grande variété de profils), particulièrement de la tranche d'âge 23 - 25 ans, ces questionnaires ont été envoyés par courriel à des personnes-relais qui se sont chargées de les soumettre aux jeunes.

2. Une enquête quantitative (janvier-février 2012) réalisée sur base des résultats de l'enquête qualitative afin de les affiner.

3. Une Agora des jeunes (21-22 avril 2012)

Afin de pouvoir toucher un large public, le programme de l'Agora avait été pensé pour être le plus interactif possible et faisant la part belle à la créativité des jeunes.

L'Agora n'a finalement rassemblé que 20 participants parmi les jeunes ayant reçu l'invitation via le réseau du Conseil de la Jeunesse.

Les activités du samedi matin poursuivaient un triple but : fournir à tous les participants une base d'information générale sur le Conseil de la Jeunesse et sur le Plan Jeunesse, leur permettre de faire connaissance et de faire partie intégrante du groupe, et, enfin, introduire les notions de citoyenneté et de participation de manière ludique. Après une brève introduction plus « formelle », les participants ont donc pu participer à un atelier de théâtre-action animé par l'équipe du Théâtre du Copion.





Le samedi après-midi était consacré au travail de fond sur les mesures proposées au sein des cinq groupes de travail du Plan Jeunesse. Chaque jeune a choisi deux thématiques sur lesquelles il souhaitait travailler.

Le dimanche matin, un atelier vidéo a permis de mettre en images les résultats des réflexions et débats du weekend. Le groupe y a réalisé une parodie de la série télévisée « Bref ».




Le dimanche après-midi a été consacré à la présentation en plénière des conclusions des différents ateliers thématiques et à une discussion avec la Ministre Evelyne Huytebroeck, Ministre de la Jeunesse, de l'aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Evaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants :  / 

Le point de vue des enfants a été recueilli par le biais du Conseil de la Jeunesse

Avis sur le fond

- Rencontre intersectorielle pertinente et intéressante
- Adéquation entre les mesures proposées par les groupes de travail et les priorités exprimées par les jeunes lors des consultations

Avis sur la forme

- Important travail de suivi et de synthèse réalisé par le secrétariat du Plan Jeunesse à l'Administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Rôle des facilitateurs et des présidents des groupes de travail salué

- Ambiance constructive et respectueuse au sein des groupes de travail
- Calendrier prévu très serré, laissant trop peu de temps aux participants pour s'approprier la masse d'informations traitées au sein des groupes de travail et pour réaliser un travail de fond préalable à la rédaction des mesures
- doute sur le statut des participants aux groupes de travail (présents à titre personnel ? en tant que représentants de leur secteur/organisation ?)
- Faible taux de participation des représentants des cabinets ministériels
- Possibilité limitée d'une réelle construction collective des mesures dans le temps imparti en ce qui concerne le fonctionnement des groupes de travail
- Interrogation quant à la bonne gestion et au bon suivi du processus par le Cabinet
- Manque de communication extérieure autour du Plan Jeunesse
- Interruption d'une campagne médiatique coûteuse




Du point de vue des services/adultes : 

Pour le gouvernement, l'exercice est réussi car ils ont réussi à sonder et à intégrer les jeunes Belges au Plan Jeunesse via leurs organisations représentatives et le Conseil de la Jeunesse.

Impact au niveau des politiques publiques : 

Il s'agissait d'un type de consultation inaugural pour le gouvernement belge. Ce côté novateur est à encourager.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE 

Malgré une volonté politique de prendre en considération la parole des jeunes Belges, ceux-ci ne pouvaient influencer l'organisation de l'exercice participatif car il s'agissait d'un plan gouvernemental : imaginé, organisé et financé par l'état lui-même.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT 

Les différentes formes d'enquête et d'expression utilisées pour consulter les jeunes ont été imaginées pour être accessibles et interactives : post-it colorés, gommettes, questionnaires en ligne, atelier vidéo...

Les consultations menées sur les campus et dans les classes assuraient un respect du rythme des jeunes (respect des périodes d'examens, de blocus). Ceci permettant d'affirmer que les espaces étaient conçus pour, voire, adaptés aux jeunes.

Les consultations se déroulaient dans les salles de classe, ce qui pouvait être considéré comme positif par les enfants et les mettre à l'aise. Cependant, cela pouvait également les amener à penser qu'il s'agissait d'une énième activité éducative.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



Malgré l'implication du Conseil de la Jeunesse et la large consultation réalisée, la participation des jeunes à l'élaboration de ce Plan Jeunesse n'a pas été beaucoup encouragée par les autorités alors même qu'elle en constitue l'un des objectifs transversaux.

Cependant les jeunes impliqués pour recueillir l'avis de leurs pairs étaient tous volontaires.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



Il n'y a pas eu d'efforts particuliers pour inclure les publics les plus vulnérables car le public touché était déjà « intégré » à la vie de la Cité (facultés possédant et/ou ayant accès à internet).

Les questionnaires ne comportaient aucune référence culturelle ou socio-économique. Ceci permettait aux jeunes de ne pas se sentir stigmatisés et donc d'être plus libres dans leurs propos.

INFORMATION CHILD-FRIENDLY



Les méthodes de consultation et d'information étaient diversifiées pour une meilleure compréhension. La parole des jeunes était libre, l'animation étant faite par des animateurs expérimentés ou même des pairs.

SÉCURITÉ



La sécurité et la confidentialité ont été respectées sur tous les lieux de consultations : écoles, universités, festivals... La sécurité reposait sur les systèmes de surveillances mis en place par les infrastructures concernées. Les modalités de vote et de consultation assuraient la confidentialité : gommettes, bulletins de vote anonymes.

FORMATION



Les adultes impliqués directement étaient les animateurs des sessions et avaient été formés.

Les adultes impliqués indirectement dans le projet sont issus des cabinets ministériels et, donc, n'ont pas forcément bénéficié d'une formation liée aux droits de l'enfant et à la participation des enfants.

Les thèmes abordés correspondent aux attentes des jeunes mais l'orientation de cette consultation ne permet pas leur formation en vue d'un renforcement de leurs capacités de participation.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE

Le partenariat entre le Conseil de la Jeunesse et le gouvernement belge est un bel exemple de coopération entre les autorités et la société civile. Cependant l'information aux parents ainsi que leur sensibilisation aux droits de l'enfant était totalement absente.

RESSOURCES

Le travail des facilitateurs est à souligner, le soutien du gouvernement et la mise à disposition de moyens matériels conséquents à rappeler. Cependant, l'allocation d'un budget dédié à une campagne médiatique arrêtée prématurément peut être critiquée.

RESPONSABILITÉ

Trop peu d'informations quant à l'exploitation future et à l'impact des résultats ont été divulgués par le gouvernement, semant le trouble au sein du Conseil de la Jeunesse.

Le processus de consultation a été évalué par et avec les jeunes, mais rien n'indique que les conclusions ont été utilisées par le gouvernement.

BELGIQUE: PARTICIPATION OF CHILDREN AND YOUNG PEOPLE IN POVERTY. LESSONS FROM PRACTICE (2009 - 2010)

A. FICHE TECHNIQUE

Ayant identifié la participation des enfants en situation de pauvreté comme un outil pertinent, parmi d'autres, pour mener à bien le combat contre la pauvreté et l'exclusion, car la participation constitue un levier puissant, la FRB et UNICEF Belgique ont constaté que les bonnes pratiques en la matière ne sont ni bien connues ni pérennisées. Et qu'il n'existe pas de formule qui garantisse que la participation soit suivie d'un impact réel.

Nous avons donc décidé de collaborer et de valoriser l'expérience de dix-sept projets existants afin d'en compiler les expériences et les leçons tirées de leurs pratiques, à l'adresse de tous les porteurs de projets qui souhaitent se lancer dans l'aventure...

Cette publication a donc été développée sur base de dix-sept projets concrets; elle n'a pas l'ambition de présenter des solutions clé sur porte mais plutôt de donner de l'inspiration, des idées et des pistes de réflexion.

Comment parler aux enfants et aux jeunes touchés par la pauvreté? Comment les faire s'exprimer sur leurs réalités et leurs souhaits? De quelle façon leurs messages peuvent-ils être transmis aux décideurs, et ce de manière authentique? Comment peut-on d'une manière respectueuse les soutenir pour qu'ils puissent, eux aussi, contribuer à l'amélioration de leur existence, de leur environnement et, en définitive, de la société dans laquelle ils vivent?

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Lutte contre la pauvreté
- Contexte : Orientée vers la pratique
- Organisateur : UNICEF-Belgique
- Initiateur : UNICEF-Belgique, la Fondation Roi Baudoin
- Champ géographique : Belgique

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

Les objectifs de la participation sont de 2 types : premièrement, soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale chez les enfants et les jeunes dits vulnérables, deuxièmement, montrer qu'il existe un certain nombre de « bonnes pratiques » concernant la participation de l'enfant.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : N/A
- Groupes d'âge : 3 – 20 ans
- Profil des enfants : de groupes divers : venant de communautés Rom, issus de familles migrantes, en situation de handicap ou non, ou vivant une situation de pauvreté nouvelle ou transgénérationnelle
- Modes de sélection des enfants : issus d'associations de jeunesse locales

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Le rapport présente l'analyse de 17 projets sur la participation des enfants et des jeunes, dans toute la Belgique. Cette analyse réalisée par la Fondation Roi Baudouin en collaboration avec UNICEF Belgique vise à partager les expériences de bonnes pratiques quant à la mise en place d'un projet participatif avec des jeunes vivant une situation de pauvreté.




Les jeunes étaient consultés et impliqués différemment pour chaque projet. Certains d'entre eux prenaient en photos les choses qu'ils n'aimaient pas dans leur ville pouvaient peindre ce qu'ils désiraient le plus au sein de leur communauté, avaient l'opportunité d'être conseillers, de distribuer un questionnaire à leurs camarades ou d'organiser un événement local avec des personnalités politiques locales afin d'exposer les problèmes auxquels font face les jeunes. Les jeunes étaient conscients qu'ils devaient être réalistes dans leurs propositions. Ils invitaient et impliquaient également leur voisinage et leurs parents. D'autres méthodes ont compris des interviews radio, des questionnaires, des vidéos, une balle box, des groupes de discussion et des entretiens individuels.

B. CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : N/A



Du point de vue des services/adultes :

Du point de vue d'UNICEF-Belgique, cette consultation réalisée auprès de jeunes provenant de milieux les moins favorisés fut un succès. Le seul bémol exprimé était relatif à la non-possibilité pour eux de recontacter directement les jeunes ayant participé pour l'évaluation de ce manuel.



IMPACT AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES :

Des personnalités politiques locales ont été sollicitées lors des présentations des projets. De plus, les projets des jeunes ont pu être portés jusqu'à un niveau européen, grâce à la présidence belge de l'UE lors de la conférence organisée sur la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE

Une réflexion approfondie sur les obstacles possibles à une participation effective des enfants a été menée. L'identification « jeune pauvre » pouvant entraîner une stigmatisation, il était demandé aux jeunes de décrire leur environnement et de suggérer les modifications en son sein qui leur permettraient de construire une réelle égalité des chances pour tout le monde.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT

Les enfants étaient consultés dans leur environnement direct (famille, entourage) et indirect (au sein de structures qu'ils fréquentaient régulièrement), ceci permettant de prendre en considération les difficultés éventuelles de mobilité des jeunes, mais aussi de respecter leurs rythmes pour une participation plus effective. D'une autre part, les enfants pouvaient se sentir inhibés ou bien se sentir obligés à participer.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE

La participation des jeunes, tant sur le fond que sur la forme, était pertinente, adaptée et respectueuse. Les méthodes utilisées permettaient aux jeunes d'amener des sujets qu'ils estimaient essentiels et plus largement parler de leur quotidien et d'échanger sur leurs différences culturelles et familiales.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION

Une attention particulière a été portée au fait de cibler des enfants issus de familles migrantes, issus de la communauté Rom, en situation d'handicap et/ou issus de familles « historiquement » pauvres.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »

La confiance et le respect préétablis entre les jeunes et les animateurs de leurs centres de jeunesse ont incité ces premiers de s'exprimer librement, ainsi qu'à développer leurs propres méthodes afin de mieux communiquer avec leurs camarades. De plus, l'utilisation de médias tels que la radio ou la vidéo comme moyens d'expression réponds à une volonté d'être plus proche des moyens de communication utilisées par les jeunes.

Cependant, nous ne possédons pas des renseignements concernant les informations préalablement délivrées aux jeunes et si celles-ci étaient adaptées à leur âge.

SÉCURITÉ N/A

L'information concernant la sécurité des enfants pendant les exercices de participation est insuffisante pour évaluer ce point.



FORMATION

Les jeunes allaient eux-mêmes à la rencontre de leurs camarades afin de recueillir leurs témoignages. Dans certains cas, les jeunes assuraient des sessions de formation auprès de leurs pairs sur la participation des enfants et la manière dont ils pouvaient procéder pour changer leur environnement direct.



LIENS AVEC LE CADRE DE VIE

Le partenariat d'UNICEF-Belgique avec les organisations de jeunesse sur le terrain a permis l'implication d'acteurs de la communauté et de responsables politiques locaux mais aussi l'implication de l'entourage et des familles des jeunes.



RESSOURCES

Ce projet de consultation a bénéficié d'importants soutiens financiers (Fondation Roi Baudouin), de soutiens non-gouvernementaux (Eurochild, associations de jeunesse locales), de soutiens politiques locaux, institutionnels et gouvernementaux (UNICEF, Présidence belge de l'Union européenne).



RESPONSABILITÉ

Lors de l'élaboration et de la présentation de leurs revendications devant les acteurs politiques locaux, les jeunes avaient conscience de l'aspect concret et réalisable des propositions imaginées.

Certains jeunes ont été invités à présenter le fruit de leur travail lors de la conférence de lancement du rapport devant 300 personnes.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Droits des enfants
- Contexte : Orienté vers l'élaboration de politique et la pratique
- Organisateur : Funky Dragon – L'assemblée des enfants et des jeunes du Pays de Galles
- Initiateur : Funky Dragon - L'assemblée des enfants et des jeunes du Pays de Galles
- Champ géographique : Pays de Galles

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

Déterminer quelles sont les visions que les jeunes peuvent avoir sur les thèmes de l'éducation, de la santé, de l'information, de la participation et les intérêts spécifiques des jeunes.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : 12.242
- Groupes d'âge : 11 – 18 ans
- Profil des enfants : vivant sur le territoire gallois, en incluant les jeunes demandeurs d'asile, migrants, en situation de handicap, faisant partie des minorités ethniques, des jeunes de la communauté LGBT, hospitalisés pour une longue période, les jeunes (ex-)sans-domicile-fixe, ayant (eu) des problèmes avec la justice
- Mode de sélection des enfants : en fonction du profil des enfants

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Il s'agissait d'une combinaison de sondages nationaux, d'entretiens menés par les enfants eux-mêmes (approche « pairs-pairs ») et de groupes de travail dans tout le Pays de Galles.

Les entretiens étaient au nombre de 37 et chaque jeune avait à disposition un appareil photo avec lequel il pouvait prendre des photos de son entourage, de sa communauté et des endroits importants pour lui. Ces photos devenaient le point de départ des discussions.




Dans les groupes de travail et de discussion, des méthodes amusantes et interactives étaient utilisées, de même que pour les sondages. A ceci près que, pour les sondages, l'accent était mis sur la compréhension de toutes les questions et les possibilités de réponses. Ceci permettait un vote « éclairé ».

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :



Du point de vue des enfants :

Trois thèmes se sont dégagés:

- 1) La promotion et la meilleure connaissance des droits des enfants par les enfants eux-mêmes
- 2) Le rôle de l'école dans l'acquisition non seulement de connaissances mais aussi de compétences que les jeunes peuvent utiliser dans leur vie quotidienne
- 3) L'écoute des jeunes désireux de s'investir dans la vie démocratique



DU POINT DE VUE DES SERVICES/ADULTES :




L'ombudsman gallois des enfants était très satisfait de la tenue des consultations. Certains enfants ont même pu aller à Genève afin de présenter leurs propres conclusions au Comité pour les droits de l'enfant, qui a bien accueilli l'initiative.



IMPACT AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES :

L'initiative a été bien accueillie et le Comité pour les droits de l'enfant a tenu compte des remarques des jeunes gallois pour élaborer ses conclusions concernant le Royaume-Uni. L'ombudsman ainsi que le gouvernement gallois ont également pris en compte les remarques des jeunes.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE



Les objectifs clairs et réalistes ainsi que l'information adaptée et complète quant aux objectifs de la consultation ont permis aux jeunes d'influencer d'initiative l'organisation de l'exercice participatif à travers différentes méthodes de recueil de témoignages de leurs pairs comme la prise de photos de l'environnement, des jeux pour « briser la glace », des jeux de rôle, des exercices d'évaluation.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT



Les consultations étaient menées dans un environnement rassurant pour les jeunes ou du moins très familier (école, quartier...). Cette recherche de proximité avec l'environnement des jeunes permettait de ne pas les déraciner. L'organisation des consultations ne bouleverserait en rien leurs habitudes quotidiennes, ce qui a permis l'instauration d'un lien de confiance entre les enfants consultés, les enfants faisant partie des Funky Dragons ainsi que l'équipe technique dédiée aux activités de ces derniers.

L'investissement sur le terrain étant très souvent fonction du temps disponible, la durée (1 an) de la consultation a permis la production de conclusions intéressantes.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



Les jeunes étaient incités à parler de leur vie quotidienne et donc incités à aborder les sujets qu'ils estimaient pertinents. Dans un même temps, ils étaient également invités à se prononcer sur la connaissance de leurs droits sur les thèmes de l'éducation, la santé, l'information et la participation.

Les jeunes ont pu contribuer à toutes les étapes du processus et ils pouvaient mener eux-mêmes le développement de celui-ci.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



L'étude visait à atteindre la jeunesse galloise dans sa diversité : en incluant les jeunes demandeurs d'asile, migrants, en situation de handicap, faisant partie des minorités ethniques, les jeunes de la communauté LGBT, hospitalisés au long-cours, les jeunes (ex-)sans-domicile-fixe ou ayant (eu) des soucis avec la justice. (voir supra)

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »



Le souci de varier les méthodes et d'inciter les jeunes à développer leurs propres méthodes était bien présent tout au long de la consultation et particulièrement lors des entretiens. La diversité des méthodes permettait d'atteindre l'ensemble des groupes de jeunes à atteindre, mais aussi à instaurer des liens de confiance différents avec ceux-ci.

SÉCURITÉ



Lorsque les techniques de sondage et de questionnaires étaient utilisées, la confidentialité et l'anonymat de principe étaient respectés car aucune donnée n'était enregistrée, excepté le résultat des votes.

De plus, les animateurs et l'équipe de soutien assuraient la protection générale des enfants.

FORMATION



Les enfants, qui interrogeaient et discutaient en groupes avec leurs camarades, pouvaient compter sur le soutien de l'équipe de professionnels adultes de Funky Dragons. L'équipe leur apportait un soutien logistique mais aussi un soutien pédagogique en assurant leur formation sur les droits des enfants.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Les parents et l'entourage indirect des jeunes étaient sollicités lors que les entretiens de jeunes étaient planifiés. Afin de démarrer la discussion, il était demandé aux jeunes de prendre en photos leur environnement et les gens qu'ils voyaient au quotidien, pour échanger à propos de leurs droits.

RESSOURCES



L'assemblée des enfants et des jeunes du Pays de Galles est une structure permanente et pérenne. Elle bénéficie de plus du soutien du gouvernement gallois, à qui l'assemblée soumet ses interrogations, ses remarques ainsi que ses suggestions.

RESPONSABILITÉ



Évaluées par les jeunes eux-mêmes, leurs conclusions ont été prises en considération au niveau national, étatique et international. Les conclusions du rapport rendu par Funky Dragons préconise une meilleure formation des enfants sur leurs propres droits et recommande au gouvernement gallois de légiférer en ce sens.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Préparation des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants
- Contexte : Orienté vers l'élaboration de législation et de politiques
- Organisateur : Conseil de l'Europe-Direction Générale des Droits de l'Homme et des Affaires Juridiques
- Initiateur : Conseil de l'Europe
- Champ géographique : 25 pays européens membres du Conseil de l'Europe

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

L'objectif de ce projet était de consulter les enfants sur leur système national de justice juvénile, afin d'aider à la rédaction lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : 3 721
- Groupes d'âge: entre 11 et 15 ans (42%), entre 16 et 17 ans (52%), entre 6 et 10 ans (3%), en dessous de 5 ans (0,1%)
- Profil des enfants : tous les enfants en incluant ceux ayant déjà eu affaire avec la justice de leur pays
- Modes de sélection des enfants : en fonction de leur profil

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour consulter les enfants et les amener à décrire leur point de vue sur le système judiciaire de leur pays: des questionnaires, des photos et images, des discussions de groupe, des entretiens individuels. Les questionnaires étaient élaborés en partenariat avec des associations de défense des droits de l'enfant, travaillant à un niveau national. Puis ces questionnaires ont été revus avant diffusion par un comité pilote d'enfants, en charge de donner leur avis sur la forme et sur le fond.




B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
------------	---------------	---------------	------------



NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : N/A

Du point de vue des services/adultes :






Des voix critiques ont évoqué le temps limite pour effectuer la consultation et le fait que la rédaction des lignes directrices était pratiquement conclue lors de la consultation aux enfants.

Impact au niveau des politiques publiques :



Certains résultats de la consultation ont été utilisés par le Conseil de l'Europe pour le développement des lignes directrices. Cependant quelques critiques ont été entendues sur l'influence et impact des résultats.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE



Les objectifs clairs et réalistes ont permis la récolte de données sur les enfants et leur système de justice juvénile dans plus de 25 pays. Une réflexion approfondie sur les obstacles possibles à une participation effective des enfants a permis d'inclure directement ces enfants concernés par des procédures judiciaires mais aussi, en amont, d'inclure les enfants dans le processus de planification de la consultation.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT



Le souhait général de rendre la participation amusante et agréable pour les enfants a été vérifié par les enfants, via leurs représentants au sein du groupe pilote formé par le Conseil de l'Europe. Les ancrages locaux et nationaux étaient favorisés à travers les associations de défense des droits de l'enfant sur le terrain.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



Dans l'organisation du processus participatif, les cadres socio-économiques, culturels et environnementaux ont été pris en considération. La volonté de toucher les enfants à la fois via les associations et via internet, certains enfants n'ayant pas un accès à internet depuis chez eux, faute de moyens.

De plus cette consultation a permis d'inclure des enfants qui ont directement eu affaire à la justice et ainsi consulter les enfants sur les sujets qui les concernaient directement.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



La volonté d'inclure l'ensemble des enfants, qu'ils aient déjà été ou non eu affaire à la justice permet une approche et une analyse globale et complète.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »



Un groupe pilote composé d'enfants était chargé de vérifier que l'information soit accessible pour leurs camarades européens, avant diffusion. Ensuite, les enfants participant à la consultation étaient invités à décrire leur vision du monde de la justice à travers des photos, des images, en plus des questionnaires disséminés préalablement. Les résultats servaient de base à une discussion plus profonde sur leur système de justice juvénile national.

SÉCURITÉ



Bien que les questionnaires étaient remplis en ligne la confidentialité et l'anonymat de principe ont été respectés .

FORMATIONN/A

Nous n'avons aucune indication quant à la formation éventuelle qu'aurait pu recevoir le groupe pilote d'enfants et/ou les adultes ayant participé à la consultation.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



La consultation a été rendue possible grâce à l'action sur le terrain d'organisations de jeunesse locales à travers toute l'Europe.

RESSOURCES



La consultation étant diligentée par le Conseil de l'Europe, nous pouvons supposer que le budget consacré afin de réaliser l'étude dans plus de 25 pays a été important. Cette consultation a en outre bénéficié d'un soutien politique transnational important.

RESPONSABILITÉ



Les points de vue des enfants ont contribué à la rédaction des lignes directrices (importance de la famille, importance d'être écouté et pris au sérieux et crise de confiance concernant les autorités), malgré le fait que la consultation a eu lieu dans une phase tardive par rapport à la rédaction des lignes directrices. Cependant nous n'avons aucune information concernant l'implication des enfants dans les suites et le suivi du programme.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- **Objet** : Application de l'article 12 de la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant
- **Contexte** : Orientée vers l'élaboration de politiques
- **Organisateur** : Conseil de l'Europe - Direction Générale Cohésion Sociale (Programme "Construire une Europe pour et avec les Enfants")
- **Initiateur** : Conseil de l'Europe - Direction Générale Cohésion Sociale
- **Champ géographique** : Finlande

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

L'objectif principal était l'application du droit de l'enfant d'être entendu, en Finlande, dans différentes situations et contextes : au sein de la famille, dans le cadre des soins de santé, lors d'une mesure d'accueil ou placement, à l'école, dans les activités extra scolaires (sportives et culturelles), dans des situations de violence, dans le cadre de procédures administratives et judiciaires, dans la vie publique et au sein de la société civile.

ENFANTS PARTICIPANTS

- **Nombre d'enfants impliqués** : plus de 700 pour le sondage
- **Groupes d'âge** : 7 - 17 ans (pour le sondage en ligne) ; 10 - 21 ans (pour les groupes de discussion)
- **Profil des enfants** : issus de tous les environnements
- **Modes de sélection des enfants** : en fonction du profil

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Le Conseil de l'Europe a désigné une équipe européenne comprenant un consultant européen, deux membres de la commission *ad hoc* sur la participation des enfants, le coordinateur national finlandais et deux représentants du secrétariat du Conseil de l'Europe. Le consultant a été soutenu par l'équipe européenne pour le développement de la méthodologie à utiliser dans l'analyse. Une équipe nationale a été mise en place par le Ministère de l'Éducation et de la Culture finlandais intégrant : des représentants ministériels finlandais, des ONG de défense des droits de l'enfant, des enfants, l'Ombudsperson pour les enfants, le réseau de recherche sur la jeunesse finlandais, des conseils de jeunesse municipaux et nationaux, des autorités locales, de citoyens issus de la communauté migrante, un groupe de discussion de six jeunes, tous ayant différents centres d'intérêts et thèmes prioritaires relatifs aux droits et à la participation des enfants.




Des entretiens avec des enfants bénéficiant d'une mesure d'accueil ou de placement, un groupe de discussion et un sondage en ligne ont été les méthodes participatives utilisées. Le sondage a été réalisé pendant deux semaines auprès de sept cents jeunes. Une journée dédiée à la discussion permettait aux jeunes de parler de leur vie quotidienne et de leurs expériences. Les entretiens se sont déroulés avec deux enfants à la fois, qui devaient décrire comment les décisions prises pouvaient affecter leur environnement et leur vie.

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

Étape(s) du programme dans laquelle/lesquelles les enfants ont été impliqués

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : 

Les enfants des groupes de discussion ont évalué positivement leur participation aux réunions : l'environnement était child-friendly, les modérateurs expérimentés, et les informations fournies étaient suffisantes (et des mesures de protection d'enfant étant mises en place). La seule remarque négative était que la journée leur a paru trop longue et qu'il y avait beaucoup trop de discussions/exercices. Sachant qu'il s'agissait d'une consultation-pilote, les remarques ont été prises en considération pour les consultations en Slovaquie et en Moldavie.

Le sondage n'a pas été évalué par les enfants. Cependant, il était basé sur un exemple mené au Royaume-Uni par CRAE et NCB, qui, lui, avait été évalué. Les commentaires de l'évaluation avaient été pris en compte lorsque le questionnaire a été développé pour la Finlande.

DU POINT DE VUE DES SERVICES/ADULTES : 

Les adultes étaient très contents des conclusions issues des consultations avec les enfants et la review a intégré tous les commentaires des enfants et des jeunes. Ceux-ci ont été utilisés pour rédiger les recommandations aux autorités finlandais. Il semblerait que les autorités finlandaises utilisent la review comme une base pour leurs nouvelles politiques et leurs plans d'action à destination des enfants et des jeunes en Finlande.


IMPACT AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES : 

La review et les enfants investis dans le groupe de référence et les groupes de discussions ont contribué à la rédaction de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la participation des enfants. Deux représentants finlandais sont venus à Strasbourg pour contribuer directement aux discussions avec des enfants d'autres pays membres du Conseil de l'Europe.

Les enfants finlandais ont présenté les conclusions des discussions en Finlande. Plusieurs de leurs recommandations ont été prises en considération et ont été incluses dans le texte final de la Recommandation. Les résultats ont été communi-

qués aux enfants qui ont reçu un résumé faisant état des points qu'ils avaient soulevés et de leur inclusion ou non, ceci accompagné d'une explication.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

G. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE

La participation d'intervenants et d'experts extérieurs aux structures organisatrices a permis la description d'un processus transparent et honnête. Le souci de la promotion de la participation était présent. La valorisation de cette culture participative était assurée par les conseils de jeunesse (locaux et nationaux) qui prenaient part au projet.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT

La collaboration avec les conseils municipaux de jeunesse a permis de favoriser un ancrage local. La question de la mobilité des enfants a été prise en compte car certains enfants consultés bénéficiaient d'une mesure d'accueil ou de placement. L'animateur était un professionnel très expérimenté. La méthode utilisée permettait de rendre la participation amusante et agréable pour les enfants.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE

Les enfants pouvaient aborder librement les sujets qu'ils souhaitaient évoquer lors de la consultation. Une attention particulière a été portée à l'équilibre des tranches d'âge représentées. Les jeunes étaient encouragés à parler de leurs propres expériences, de leur propre vie.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION

La voix des enfants issus de familles migrantes, celle d'enfants impliqués dans des procédures judiciaires ou encore d'enfants bénéficiant d'une mesure d'accueil ou de placement ont été prises en considération. En ce sens, des efforts particuliers ont été réalisés pour inclure les publics les plus vulnérables.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »

Les enfants ont évalué positivement la consultation. L'environnement adéquat, les modérateurs ayant l'habitude de travailler avec les enfants, tout ceci a permis de fournir des informations suffisantes et adaptées aux enfants.

SÉCURITÉ



La confidentialité et l'anonymat de principe étaient respectés concernant le sondage réalisé en ligne. Seuls le nombre et l'âge des participants ont été divulgués.

En effet, un groupe de discussion de six enfants a été formé, composé de deux enfants de moins de 12 ans, deux enfants ayant entre 13 et 18 ans et deux enfants venant de milieux défavorisés.

Lors de la journée de discussion, ces mêmes enfants ont pu débattre avec dix-huit autres jeunes âgés de 10 à 21 ans.

FORMATION



Les animateurs avaient été sélectionnés en fonction de leur grande expérience avec les enfants, ainsi que de leurs connaissances dans le domaine de la participation des enfants.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Le dispositif participatif prenait appui sur des structures locales, nationales et européennes. L'implication forte et réelle d'acteurs de la communauté finlandaise et notamment de responsables politiques nationaux et de représentants ministériels est à souligner.

RESSOURCES



Cette consultation, d'une durée d'un an, était financée conjointement par le gouvernement finlandais et le Conseil de l'Europe. Elle bénéficiait donc de soutiens politiques nationaux et européens importants.

RESPONSABILITÉ



L'implication des enfants dans la rédaction du rapport final présenté aux différents partenaires montre une réelle responsabilisation de ces premiers. De même, leurs réunions préliminaires ayant pour but de s'accorder sur les thèmes prioritaires à aborder relaye une volonté des adultes de laisser les enfants évaluer leurs propres travaux.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- **Objet** : Bien-être des enfants, application de l'article 12 de la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE)
- **Contexte** : Orientée vers l'élaboration de politiques
- **Organisateur** : L'Ombudsman pour les enfants et les jeunes
- **Initiateur** : L'Ombudsman pour les enfants et les jeunes
- **Champ géographique** : Écosse

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

- Recueillir et utiliser les commentaires des enfants et des jeunes pour alimenter le plan de travail stratégique 2011-2015 de l'Ombudsman;
- Sensibiliser et mieux comprendre les droits des enfants - en particulier la CIDE et notamment son article 12 - chez les enfants, les jeunes et les adultes d'Écosse;
- Faire connaître et comprendre le but et le rôle de l'Ombudsman à la Jeunesse.

ENFANTS PARTICIPANTS

- **Nombre d'enfants impliqués** : 74 059 enfants et adolescents prenant part seulement à la phase de vote de la consultation
- **Groupes d'âge** : enfants jusqu'à 11 ans, de 12-17 ans, de 18-21 ans (jusqu'à 21 ans s'ils ont été pris en charge par le système de placement écossais)
- **Profil des enfants** : enfants écossais (des enfants issus de milieux moins favorisés ont aussi pu participer)
- **Modes de sélection des enfants** : Dans les écoles des 32 autorités locales, dans les centres commerciaux, pendant des événements, sur des terrains de jeux, dans des clubs de jeunesse ou en ligne

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Pour remplir les objectifs, 5 activités-clés ont été mises en place:

- **Participer** : des kits ont été distribués dans les écoles pour aider les adultes à dispenser aux enfants et aux jeunes des formations interactives sur leurs droits;
- **Créer** : les jeunes pouvaient évoquer avec le Commissaire leur "conception juste" qui pouvait être l'idée qu'ils avaient de leur futur ou des exemples d'endroits où leurs droits étaient respectés.

- Rencontrer : le Commissaire a voyagé dans toute l'Écosse (en ce compris les 32 autorités locales) pour se présenter et obtenir la vision des enfants et des adolescents à l'école, dans les organisations de jeunesse...;
- Voter : en Novembre 2010, les jeunes ont voté les priorités que devraient aborder le Commissaire, ainsi que les questions prédéterminées dans 4 catégories : 1) à la maison, 2) dans les lieux d'apprentissage, 3) au sein de la communauté, et 4) en Écosse;
- Célébrer : des fêtes ont été organisées pour marquer le 21ème anniversaire de la CIDE

Dix consultations qualitatives ont été incluses dans le processus des adultes les ont menées au sein de quatre autorités locales. Les zones sélectionnées étaient représentatives de l'Écosse, que ce soit au niveau des zones urbaines et rurales, des localités du Nord et du Sud, qu'au niveau de la participation au vote du « babillage juste (right blether) ». Pour chaque zone, une personne contact d'une école ou d'une organisation de jeunesse participante au vote a été identifiée. Au final, les consultations ont été déléguées aux représentants de quatre écoles, de trois organisations de jeunesse et de trois autorités locales.

Pour la partie « vote », il y avait 500 centres de vote pour les enfants. La plupart des votes (78%) ont été enregistrés dans les écoles publiques ; pour le reste, dans les autres centres de vote (9%), en ligne (7%) et au niveau national (2%). Les enfants ont eu à remplir 4 sections (comportant 3 réponses possibles) concernant ce qui était important dans leur vie : 1) à la maison, 2) dans les lieux d'apprentissage, 3) au sein de la communauté, et 4) en Écosse. Les enfants choisissaient une réponse par section. Une fois que c'était fait, ils cochaient une case devant chaque section. Au final, ils devaient avoir coché quatre cases.

De plus, après le vote, ils avaient à répondre à 4 autres questions :

- avant le « RIGHT blether », avais-tu déjà entendu parler de l'Ombudsman pour les enfants et les jeunes?
- avant le « RIGHT blether », avais-tu déjà entendu parler de tes droits et de la CIDE?
- Quel âge as-tu ?
- Où vis-tu en Écosse ?


Ensuite, ils laissaient leur carte de vote dans une urne. Pour le vote en ligne, les jeunes devaient suivre les liens sur le site internet sans enregistrement préalable.

On demandait aux enfants de prendre part au décompte des voix et à l'enregistrement des résultats, pour les intégrer dans le processus complet (c'était principalement le cas dans les écoles). Les plus jeunes étaient encouragés et aidés par les plus âgés dans leur école ou dans leur quartier pour assurer l'exactitude, la validité du vote et l'enregistrement des suffrages.




Suite à cette consultation une autre consultation a eu lieu, ciblant les jeunes enfants et utilisant des méthodes adaptées: « A Right Wee Blether »

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

Étape(s) du programme dans laquelle/lesquelles les enfants ont été impliqués

Conception	Planification	Mise en œuvre	Evaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

En Février 2011, un évènement « RIGHT BIG blether » a été organisé. Pendant une journée, les jeunes et les adultes ayant participé à la consultation ont eu l'occasion d'entendre les résultats, de comparer les priorités et de planifier ensemble la suite des évènements. La matinée était dédiée au retour d'expérience des jeunes sur le respect de leurs droits chez eux, dans leurs lieux d'apprentissage, dans leur communauté et dans tout le pays. L'après-midi était consacré aux défis auxquels font face les services travaillant pour la jeunesse et à la manière dont l'Ombudsman pourra exploiter les résultats de la consultation. Tout au long de la journée, tous les participants ont apprécié une exposition dédiée à la promotion des droits des enfants en Écosse.

Du point de vue des enfants : N/A




Du point de vue des services/adultes : 

L'équipe de l'Ombudsman était satisfaite du nombre d'enfants touchés dans les 32 localités et du feed-back reçu.

Impact au niveau des politiques publiques : 

Une question persiste: est-ce que lors de l'élaboration du Plan National Ecossais, les conclusions des enfants ont été prises en considération ?

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

C. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE 

Le déroulement transparent et honnête du processus de consultation, ainsi que les objectifs clairs et réalistes ont permis le recueil de l'avis d'un très grand nombre d'enfants.

Le Commissaire étant nommé par le Parlement écossais, celui-ci est tributaire du budget alloué par les parlementaires pour la réalisation de la consultation. Malgré leur grande contribution, les enfants n'ont pas la possibilité d'influencer l'organisation de l'exercice participatif.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT

La consultation s'est déroulée dans les 32 autorités locales de l'Écosse.

L'environnement scolaire permet l'organisation de la consultation dans un environnement familier de l'enfant ; cependant ce n'est pas un environnement forcément adéquat compte tenu du fait que les enfants peuvent se sentir contraints à participer.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE

L'effort consenti d'aller à la rencontre des enfants écossais partout où ils sont permet de qualifier cette participation de représentative.

Les enfants étaient invités à participer au dépouillement des résultats, aidés par leurs camarades plus âgés.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION

Les conditions socio-économiques dans lesquelles les enfants évoluent sont prises en compte. Les multiples lieux de consultation peuvent attester des efforts d'inclusion.

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »

La contribution d'une dessinatrice pour enfants pour illustrer les matériels dédiés aux enfants permet de rendre la participation amusante et agréable pour les enfants.

Les enfants étaient invités à répondre à des questions à choix multiples et des questions ouvertes, ceci permettant de s'adapter aux âges et aux compétences des enfants.

SÉCURITÉ

Les principes de confidentialité et d'anonymat sont suivis via le vote à bulletins secrets insérés dans des urnes. Les personnes les entourant sont issues de l'équipe pédagogique enseignante et/ou de l'équipe du Commissaire formée à encadrer des enfants et sensibiliser les adultes sur les droits des enfants.

FORMATION

Les adultes et enseignants qui délivraient aux enfants des sessions de formation sur leurs droits, étaient eux-mêmes formés par des membres de l'équipe du Commissaire.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Les parents étaient liés au programme et, pour certains, sensibilisés aux droits des enfants en fonction des lieux de consultation. Les associations d'enfance et de jeunesse, ainsi que les acteurs de la communauté et les experts du secteur ont été sollicités, pour l'organisation des sessions de formation sur la participation des enfants ou pour organiser le vote.

RESSOURCES



Le budget consacré à cette consultation a été alloué par le parlement écossais. Une équipe a été composée autour de l'Ombudsman pour aider celui-ci à aller à la rencontre des enfants. La consultation a été suivie d'un événement de restitution, mais elle a également été reproduite et adaptée pour des enfants beaucoup plus jeunes : « A Right weeBlether ».

RESPONSABILITÉ



L'exercice participatif a été évalué par les enfants lors de l'évènement « A Right BigBlether » en présence de l'Ombudsman et de son équipe. Les enfants ont été informés des intentions de l'Ombudsman quant aux conclusions relatives à la consultation.

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Inclusion sociale
- Contexte : Orientée vers la pratique
- Organisateur : Save the Children – UK
- Initiateur : Save the Children – UK
- Champ géographique : Bulgarie

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

Le but du projet "Children's Voices" était d'attirer l'attention des directeurs, des enseignants, des parents et de la communauté sur les problèmes des enfants, vus et vécus par eux, pour que l'école et la communauté puissent développer un environnement inclusif pour les enfants "différents" et non acceptés. L'école deviendrait un endroit où chaque enfant se sentirait accepté et respecté.

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : 22 (formation) + 250 (questionnaire) + 40 (groupe de discussion), au total 312
- Groupes d'âge : 9 – 18 ans
- Profil des enfants : Enfants bulgares issus et non issus de la communauté Rom
- Modes de sélection des enfants : investis dans les clubs de protection des droits des enfants dans les écoles suivantes: école primaire Christo Botev dans le village de Bahovitsa, école primaire Dimitar Blagoev et école secondaire Traiko Simeonov dans la ville de Shumen, école primaire Panayot Volov dans le village de Madara.

MÉTHODES PARTICIPATIVES

Le projet « Children's Voices » se déroule en 5 étapes:

1. Formation « Techniques d'entretien et former ses pairs »
2. Sondage des camarades de classe
3. Analyse des informations reçues
4. Développement du livret « Children's Voices »
5. Présentation des résultats du questionnaire aux directeurs, enseignants et parents

Les "enfants-interviewers" ont réalisé 220 entretiens individuels de leurs camarades âgés de 7 à 16 ans.

L'information a été analysée par un sociologue, qui contrôlait la progression du projet depuis le début.

Les interviewers ont fait 4 groupes de discussion de 40 enfants scolarisés entre 9 ans et 15 ans. Les groupes de discussion ont été modérés par des enfants qui n'ont pas été interviewés et qui n'avaient aucune idée des questions du sondage dans leur école.

Le sondage a été réalisé en avril et mai 2006, via des entretiens conduits par les enfants eux-mêmes auprès de de leurs camarades. Le sondage fait après la formation locale des enfants a été contrôlé et soutenu par les modérateurs des clubs et le coordinateur du projet. Pour découvrir ce qui rendait leurs camarades à l'aise à l'école, les enfants ont combiné 2 méthodes pour réunir l'information, tant sur un plan qualitatif que sur un plan quantitatif.

Les informations analysées ont été regroupées au sein d'un livret, illustré par des images et adressé aux enfants, enseignants, directeurs d'établissement et parents. Les résultats ont été diffusés localement.

Le livret a été présenté par les enfants dans les 4 établissements, aux parents, professeurs, directeurs d'établissement, représentants de leurs municipalités respectives, ainsi qu'à l'Inspecteur régional d'Enseignement.




Le coordinateur du projet est constamment resté en contact avec les enfants qui ont réalisé le sondage. Ils ont envoyé par email leurs opinions, impressions et leurs commentaires sur le contenu.

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Evaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants : 

- Acquisition de nouvelles compétences sociales, de confiance en leur propre potentiel et augmentation de leur estime d'eux-mêmes
- Volonté de rejoindre les clubs pour exprimer leur opinion sur leur école et pour en apprendre plus sur leurs droits
- Volonté de changer leurs directeurs et leurs enseignants, pour qu'ils deviennent « plus gentils », « plus sympas », pour qu'ils les poussent plus et les laissent plus libres en les autorisant une fois par semaine à donner un cours à la place des enseignants

- Volonté d'être traités sérieusement par les professeurs et de ne pas juste réciter leurs leçons et partir de la classe
- Volonté pour les enfants de parler en leur nom
- Volonté de prendre part aux décisions qui les concernent

Témoignages d'enfants

-*«Si je pouvais revenir à la formation, quand nous étions en train d'élaborer les questionnaires, j'ajouterais plus de questions, car quand je faisais les entretiens j'ai mieux compris ce qui n'allait pas à l'école. Les relations entre les élèves doivent être améliorées pour construire une meilleure école. Il ne devrait pas avoir de séparation entre le meilleur et le pire, les élèves riches et les élèves pauvres ou entre les Bulgares et les Rom. Nous sommes tous égaux. »*

Radoslav (Club "Jouons et étudions ensemble", DimitarBlagoev PS, Shumen)

-*«Lorsque tu interrogues tes camarades de classe, tu obtiens des réponses auxquelles jamais tu ne t'attendrais. Et tu peux être très surpris. Tu n'es peut-être pas d'accord mais tu ne dois pas imposer ton opinion. De cette façon tu apprends beaucoup au sujet des gens qui t'entourent et tu commences à les apprécier précisément parce qu'ils sont différents ».*

Borislav (Club "Jouons et étudions ensemble", DimitarBlagoev PS, Shumen)



Du point de vue des services/adultes:




- Satisfaction générale quant au déroulement du projet mais volonté d'impliquer plus les enfants
- Réunions en commun avec les directeurs, les enseignants et les parents des 4 écoles, dans le but de résoudre les problèmes identifiés par le sondage: sessions sur la tolérance entre les groupes ethniques, créer des cours sur la violence à l'école.
- Suggestion d'allonger la durée du projet de 6 mois à 1 an, afin d'observer de véritables changements suite à l'annonce des résultats du sondage.
- Volonté d'impliquer les enfants dans toutes les étapes du projet afin qu'ils puissent participer réellement et pleinement.



IMPACT AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES :

Les résultats de la consultation étaient présentés aux autorités politiques locales. Ceci afin de sensibiliser les représentants à la valorisation de la parole de l'enfant, pour qu'ils puissent, à leur tour, prendre en considération l'avis d'enfants lorsqu'ils élaboreront des politiques à destination des enfants.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

APPROCHE ÉTHIQUE



Le processus de consultation se devait d'être transparent et honnête pour tenter de rassurer les familles Rom, qui craignaient l'enlèvement de leurs petites filles. Les objectifs clairs et réalistes ont permis l'implication de responsables locaux et régionaux en charge de l'éducation. La formation délivrée aux enfants afin qu'ils puissent imaginer leur propre questionnaire leur a donné la capacité d'influencer d'initiative l'organisation de l'exercice participatif.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT



Les parents de certains enfants Rom refusaient de les laisser partir (ceci dû à la peur du « vol des filles », héritée de certaines pratiques Rom locales). Mais ceci a été surmonté dans la plupart des cas. Les entretiens et les formations se tenaient dans un environnement scolaire, la plupart du temps hors du temps scolaire. Cependant, si d'une part ceci peut mettre à l'aise les enfants, d'une autre part ils peuvent se sentir obligés de participer comme s'il s'agissait d'une activité scolaire.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



La formation reçue par les « enfants-interviewers » leur a permis de sélectionner les thèmes qu'ils trouvaient les plus intéressants. Ces mêmes « enfants-interviewers » ont été participé à la synthèse des opinions, à leur analyse ainsi qu'à leur diffusion.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



Cette étude avait pour objectif principal d'inclure les enfants vulnérables Rom et a atteint cet objectif avec succès.

INFORMATION CHILD-FRIENDLY



Les enfants interrogés l'étaient par leurs camarades. L'implication de pairs leur a permis de se sentir libre en pensées et en paroles. De plus, le langage était adapté, nous pouvons donc supposer que l'information était compréhensible.

SÉCURITÉ



Les parents de certains enfants Rom ne s'opposaient pas à les laisser partir, cependant ils étaient contre le fait de signer une déclaration de consentement. Ceci pourrait être dû à des craintes d'ordre culturel.

FORMATION



Pendant 3 jours, 22 enfants ont été formés, suivant un plan de formation élaboré en amont sans eux. Mais, à la suite de cela, les enfants devaient identifier par eux-mêmes les sujets de leur futur questionnaire.

Le sociologue investi dans le processus a bénéficié d'une formation professionnelle spécifique. Les enseignants ont pu entendre les attentes de leurs élèves en termes de participation, nous pouvons donc supposer qu'ils feront évoluer leurs techniques pédagogiques.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



Malgré une information complète délivrée aux parents et une demande d'autorisation parentale systématique, certains parents restaient méfiants.

Les responsables politiques locaux et des experts du secteur ont été impliqués, contrairement aux acteurs de la communauté Rom.

RESSOURCES



Le projet a bénéficié des infrastructures des écoles et de soutiens politiques locaux.

Cependant les auteurs préconisent une durée d'un an plutôt que de 6 mois afin d'observer de véritables changements suite aux résultats du questionnaire.

Il semblerait également que le projet ait pu bénéficier de ressources humaines et financière suffisamment importantes.

RESPONSABILITÉ



L'évaluation du processus par les enfants semble indiquer que ceux-ci en étaient satisfaits.

Les responsables politiques locaux étaient invités à connaître les résultats des questionnaires menés par les enfants afin qu'ils améliorent leur propre politique relative à la jeunesse. Les conclusions ont donc été entendues par ceux qui élaborent les politiques et ceux qui les exécutent, cette approche peut être considérée comme très intéressante.

PAYS-BAS: LOCAL CHILDREN'S COUNCILS (2011-2012)

A. FICHE TECHNIQUE

CADRE DE LA PARTICIPATION

- Objet : Participation des enfants dans les politiques et les prises de décision locales
- Contexte : Orienté sur la pratique et le développement de politiques
- Organisateur : NJR (Dutch National Youth Council)
- Initiateur : NJR (Dutch National Youth Council)
- Champ géographique : Pays-Bas

OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

Impliquer les enfants dans la prise de décision et les activités locales d'une façon positive en demandant aux enfants de participer et de développer des activités (les bonnes idées peuvent être soutenues financièrement)

ENFANTS PARTICIPANTS

- Nombre d'enfants impliqués : N/A pour les jeunes locaux impliqués dans le processus + 150 étudiants
- Groupes d'âge : 12-18 ans pour les jeunes locaux, 19-20 pour les étudiants
- Profil des enfants : enfants et jeunes locaux
- Modes de sélection des enfants : basé sur la volonté personnelle.

MÉTHODES PARTICIPATIVES




Différentes méthodologies ont été utilisées pour impliquer/consulter les enfants et les jeunes via : des réseaux de jeunes, des lieux de rencontres pour les jeunes, des appels sur internet pour demander les opinions des jeunes gens, des coaches pour les jeunes (par les pairs) et des stages pour les jeunes. Il y a aussi des conseils de jeunes, des "maires" de jeunesse locaux et du conseil par les pairs dans les et les centres locaux pour familles et jeunes.

B. - CHAMP DE LA PARTICIPATION

ÉTAPE(S) DU PROGRAMME DANS LAQUELLE/LESQUELLES LES ENFANTS ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS

Conception	Planification	Mise en œuvre	Évaluation
			

NIVEAU D'ENGAGEMENT

Consultation	Collaboration	Initiative/auto-plaidoyer
		

IMPACT ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE PARTICIPATIF :

Du point de vue des enfants :  **selon le Conseil National de Jeunesse**

Les consultations ont été évaluées par le Dutch National Youth Council qui a envoyé de jeunes étudiants pour faire l'évaluation qui a été positive. Les meilleurs projets de participation, qui avaient eu les meilleurs résultats pour les enfants, ont reçu une récompense.



Du point de vue des services/adultes : 

Les professionnels travaillant au niveau local, en ce compris les autorités, étaient satisfaites de la contribution des enfants et des jeunes, et de la coopération active des jeunes à la prise de décision locale et à l'organisation d'initiatives locales.

Impact au niveau des politiques publiques : 

En général, les résultats des consultations des enfants et des jeunes ont eu un impact direct sur la prise de décision locale, au sein du conseil municipal local et dans les organisations de jeunes locales.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Conception	Planification	Mise en œuvre
		

H. - QUALITÉ DE LA PARTICIPATION

APPROCHE ÉTHIQUE 

Si les villes participantes voulaient se voir attribuer le prix, les objectifs devaient être clairs et réalistes. L'accent a été mis sur une information adaptée aux jeunes afin qu'ils s'approprient le concept.

ENVIRONNEMENT ADÉQUAT 

Les critères de sélection examinés par le jury permettaient d'évaluer l'ancrage local du projet de participation. La plupart du temps, les jeunes étaient sollicités pendant leur temps extra-scolaire. Les jeunes étaient interrogés dans un environnement familier (quel qu'il soit), en présence de leurs camarades et de leur entourage.

PARTICIPATION PERTINENTE ET RESPECTUEUSE



Les jeunes prenaient la décision de participer à cette compétition de leur propre initiative. Ces mêmes jeunes étaient impliqués dans l'analyse aux côtés des étudiants en science de l'éducation menant l'évaluation. L'évaluation a été menée par un jury pour l'attribution d'un prix aux meilleures pratiques de participation locales. Le jury a rencontré les jeunes impliqués dans les activités de participation de jeunes locales, les a interviewés ainsi que leurs animateurs. Ils ont été impressionnés par l'enthousiasme des jeunes. La participation a contribué à leur agentivité.

INCLUSION ET NON-DISCRIMINATION



Les projets locaux visaient à inclure tout le monde dans leur travail, en travaillant avec des coaches peer-to-peer et en travaillant à différents niveaux, depuis les conseils de jeunes locaux jusqu'aux centres pour jeunes

INFORMATION « CHILD-FRIENDLY »



Les questionnaires et les séances d'évaluation étant réalisés par les jeunes eux-mêmes en association avec les étudiants en sciences de l'éducation, les méthodes utilisées et les informations délivrées étaient adaptées aux jeunes.

SÉCURITÉ



La confidentialité des données recueillies a été respectée. Le consentement préalable était demandé systématiquement, ce qui permettait d'expliquer le processus de consultation.

FORMATION



Les étudiants de l'Université en charge de l'évaluation des consultations au niveau local étaient eux-mêmes formés par des enseignants spécialisés dans les sciences de l'éducation et la participation. Le fruit de leur travail se trouve consigné dans leurs mémoires de fin de cycle. Le DutchYouth Council a fourni des formations aux animateurs jeunesse et aux jeunes afin qu'ils puissent faire du travail peer-to-peer.

LIENS AVEC LE CADRE DE VIE



L'entourage des jeunes était impliqué dès que cela était possible. Le dispositif participatif prenait donc appui sur les initiatives municipales. Les associations et maisons de jeunesse ainsi que les acteurs de la communauté étaient sollicités.

Les responsables politiques locaux ont dû collaborer avec les jeunes. Certaines municipalités proposaient même des programmes de « mentoring » : un élu du conseil municipal crée des liens avec un jeune de sa ville et lui explique comment sont prises les décisions qui concernent la commune.

RESSOURCES



Les jeunes candidaient au nom de leur ville, en assuraient la promotion, cela les amenant à contacter les décideurs politiques locaux. Le budget dédié à récompenser les meilleurs idées en terme de consultation et mis à disposition par le Conseil de la Jeunesse Néerlandais était de 20.000€.

RESPONSABILITÉ



Une conférence est organisée chaque année pour décerner le prix. Les jeunes sont invités à effectuer un retour d'expérience et incités à prendre part au document final regroupant toutes les conclusions. Les jeunes sont impliqués dans l'intégralité du processus et encouragés à en diffuser les conclusions au sein de leur communauté.

ANNEXE A : GRILLE SOMMAIRE
